**BURKINA FASO**

**Unite-Progres-Justice**

**Octobre 2013**



PREFACE

La problematique de l’acces a une alimentation saine et en quantite suffisante pour les populations se pose avec acuite au Burkina Faso.

En effet, de par son climat et la nature de ses sols, le Burkina Faso est un pays aride et mal arrose. Plus de 50% de la population vit en dessous du seuil de pauvrete. Malgre des resultats macroeconomiques encourageants (croissance moyenne du PIB de 6% durant ces 10 dernieres annees) et la bonne performance du secteur coton, la vie des populations rurales et peri-urbaines n’est pas amelioree de fa^on significative.

Face aux crises alimentaires a repetition mais aussi a la crise internationale, et conscient que le developpement aussi bien de chaque Burkinabe que des communautes dans leur ensemble passe par une bonne securite alimentaire, le gouvernement du Burkina Faso a elabore un document de Politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle (PNSAN). Celui-ci est un cadre de reference et d’orientation pour tous les acteurs qui interviennent en faveur de la lutte contre la pauvrete, la malnutrition et pour l’atteinte d’une securite alimentaire durable au Burkina Faso.

Son but est de contribuer au developpement harmonieux des populations du Burkina en eliminant la faim.

Le document de politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle trouve ses fondements dans la Constitution et les differents instruments juridiques internationaux, continentaux, ou regionaux ratifies par le Burkina Faso. En effet le CILSS, la CEDEAO et l’UEMOA dont le Burkina Faso est membre constituent des organisations intergouvernementales qui jouent un role determinant dans le developpement economique en general et dans la lutte contre la pauvrete en particulier. On peut noter l’adoption du Cadre strategique de securite alimentaire durable par le CILSS en novembre 2000 et de la Politique agricole de l’Union par l’UEMOA en decembre 2001. La CEDEAO a egalement adopte sa politique agricole commune en 2005.

Le processus d’elaboration du document de la politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle a privilegie l’approche participative qui a implique tous les acteurs de la lutte pour la securite alimentaire et nutritionnelle : acteurs de divers departements ministeriels, acteurs prives et de la societe civile, communautes de base et partenaires au developpement. Cette demarche a permis de degager un consensus national autour de ce document qui a ete valide en atelier national le et adopte en Conseil de Ministres le

La mise en reuvre de la presente politique incombera non seulement aux departements ministeriels en lien avec le monde rural mais aussi aux acteurs publics et prives ainsi qu’aux communautes de base et aux partenaires au developpement.



Politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle

**TABLE DES MATIERES**

[PREFACE 1](#bookmark1)

SIGLES ET ABREVIATIONS 3

[RESUME EXECUTIF 6](#bookmark6)

[CONTEXTE ET JUSTIFICATION 9](#bookmark9)

[I - ANALYSE DIAGNOSTIQUE 11](#bookmark12)

* 1. [Etat de la situation alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso 11](#bookmark14)
     1. [Analyse des disponibilites alimentaires 11](#bookmark16)
        1. [La production interieure 11](#bookmark18)
        2. [Les importations alimentaires et les aides alimentaires 15](#bookmark27)
     2. [Analyse de l’accessibilite et de la stabilite alimentaire 16](#bookmark30)
     3. [Analyse de l’utilisation des aliments 18](#bookmark33)
  2. [ANALYSE DU CADRE DU CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL 20](#bookmark36)
     1. [Dispositif national de securite alimentaire et nutritionnelle 20](#bookmark38)
     2. [Cadre organisationnel 20](#bookmark40)
     3. [Analyses des politiques et strategies de securite alimentaire et nutritionnelle 21](#bookmark43)
     4. [Depenses publiques pour la securitaire alimentaire et nutritionnelle 23](#bookmark52)
  3. [. Analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunites et menaces) ET DES DEFITS MAJEURS 23](#bookmark54)
     1. [analyse FFOM/SWOT 23](#bookmark56)
     2. [. Defis et enjeux 28](#bookmark61)

[II - FONDEMENTS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET](#bookmark58)

NUTRITIONNELLE 30

* 1. [Fondements 30](#bookmark69)
     1. [Niveau international 30](#bookmark71)
     2. [Niveau continental 31](#bookmark74)
     3. [Niveau national 32](#bookmark77)

1. [- VISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE 34](#bookmark80)
2. [. PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES 35](#bookmark83)
   1. [Principes directeurs 35](#bookmark86)
   2. [Objectif global 36](#bookmark89)
   3. [Objectifs specifiques 36](#bookmark91)

[*V* - AXES STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE 37](#bookmark94)

* 1. [Axe strategique 1 : Augmentation des disponibilites alimentaires pour couvrir les besoins de fafon durable 37](#bookmark96)
  2. [Axe strategique 2 : Renforcement de la capacite de prevention et de reponse aux aux crises alimentaires et nutritionnelles 38](#bookmark99)
  3. Axe strategique 3 : Amelioration de l’accessibilite physique et financiere aux aliments 39
  4. [Axe strategique 4 : Amelioration de l’etat nutritionnel des populations 39](#bookmark103)
  5. [Axe strategique 5 : Renforcement de la gouvernance en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle 40](#bookmark106)

[VI - ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT 42](#bookmark110)

* 1. [L’Etat 42](#bookmark112)
  2. [Les collectivites territoriales 42](#bookmark114)
  3. [Le secteur prive 43](#bookmark118)
  4. [Les organisations de la societe civile 43](#bookmark120)
  5. [Les beneficiaires 43](#bookmark123)
  6. [Les partenaires techniques et financiers 43](#bookmark125)

[VII - DISPOSITIF DE MISE EN ttUVRE ET DE SUIVI EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE 45](#bookmark129)

* 1. [. Le dispositif institutionnel de coordination 45](#bookmark131)
  2. [Les instruments d’operationnalisation 45](#bookmark133)
  3. [Le mecanisme de financement de la PNSAN 45](#bookmark135)
  4. [Le dispositif et les outils de suivi et d’evaluation 46](#bookmark138)
  5. [Le mecanisme de controle 47](#bookmark141)

[VIII. FACTEURS DE RISQUES DANS LA MISE EN ttUVRE DE LA PNSAN 49](#bookmark144)

* 1. [Risques lies aux aleas climatiques 49](#bookmark146)
  2. [Risques lies a la gouvernance 49](#bookmark148)
  3. [La non appropriation de la politique par les acteurs 49](#bookmark150)



* 1. [L’environnement international et regional](#bookmark152)

50

[ANNEXES 51](#bookmark155)

[**ANNEXE 1 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 52**](#bookmark158)



Politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

|  |  |
| --- | --- |
| **AG**  **AGIR**  **APE**  **CAF**  **CAO CDSA CEDEAO CILSS**  **CM**  **CNSA**  **CONAGESE CONASUR CPF**  **CPSA**  **CRA CRPA CRSA**  **CSA**  **CSLP CT-CNSA**  **CVD DGPER ECOWAP EDS**  **EPA FAO**  **FASA :** | Assemblee Generale  Alliance Globale pour la resilience au Sahel et en Afrique de I’Ouest  : Accords de Partenariat Economique  Cout, Assurance, Fret  : Cadre d’Acceleration des OMD  : Conseil Departemental de Securite Alimentaire  : Communaute Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest  Comite permanent Inter-Etats de Lutte contre la Secheresse dans le Sahel  : Conseil Municipal  : Conseil National de Securite Alimentaire  : Conseil National pour la Gestion de l’Environnement  : Conseil National de Secours d’Urgence et de Rehabilitation  : Confederation Paysanne du Faso  : Conseil Provincial de Securite Alimentaire  : Chambre Regionale d’Agriculture  : Centre Regional de Promotion Agropastorale  : Conseil Regional de Securite Alimentaire  : Cadre strategique mondial pour la Securite Alimentaire et la nutrition  : Cadre Strategique de Lutte contre la Pauvrete  : Comite Technique du Conseil National de Securite Alimentaire  : Conseil Villageois de Developpement  : Direction Generale de la Promotion de l’Economie Rurale  : Politique Agricole Commune des Etats de l’Afrique de l’Ouest  Enquete Demographique et de Sante  Enquete Permanente Agricole  : Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture  Fonds d’Appui a la Securite Alimentaire |
| **FCFA**  **FOB**  **FSA**  **HIMO**  **HTA**  **IEC/CCC** | Franc de la Communaute Financiere Africaine  : Free On Board  : Fonds de Securite Alimentaire  Haute Intensite de Main-d’reuvre  : Hypertension Arterielle  : Information-Education-Communication/Communication sur le Changement de Comportement |
| **INERA** | : Institut National de la Statistique et de la Demographie |
| **LPDA**  **MASA**  **MECV** | : Lettre de Politique de Developpement Rural Decentralise  : Ministere de l’Agriculture et de la Securite Alimentaire  : Ministere de l’Environnement et du Cadre de Vie |
| **MEDD** | : Ministere de l’Environnement et du Developpement Durable |



|  |  |
| --- | --- |
| **MRA** | Ministere des Ressources Animales |
| **MRAH**  **NASAN**  **NEPAD**  **OIG**  **OMD :** | Ministere des Ressources Animales et Halieutiques  Nouvelle Alliance pour la Securite Alimentaire et la Nutrition  Nouveau Partenariat pour le Developpement de l’Afrique  : Organisation Inter Gouvernementale  : Objectifs du Millenaire pour le Developpement |
| **OMS ONG OP OPA OSC PA/FMR PA/FR PAC PAGIFS PAPISE PAS PASA PAU PCD**  **PDA /ECV PDDAA** | : Organisation Mondiale de la Sante  : Organisation Non Gouvernementale  : Organisation Paysanne  : Organisation Professionnelle Agricole  : Organisation de la Societe Civile  : Plan d’Action pour le Financement du Monde Rural  : Plan d’Action de la Filiere Riz  : Plan d’Action Cereales  : Plan d’Action pour la Gestion Integree de la Fertilite des Sols  Plan d’Actions et Programmes d’Investissement du sous-Secteur de l’Elevage  : Programme d’Ajustement Structurel  : Programme d’Ajustement du Secteur Agricole  : Politique Agricole de l’Union  : Programme Communal de Developpement  : Plan d’Action Decennal de l’Environnement et du Cadre de Vie  : Programme Detaille de Developpement de l’Agriculture Africaine |
| **PFNL** | : Produit Forestier Non Ligneux |
| **PIB**  **PISA**  **PME/PMI**  **PNDEL** | : Produit Interieur Brut  : Programme d’Investissement du Secteur Agricole  : Petite et Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie  : Politique Nationale de Developpement Durable de l’Elevage |
| **PNN** | : Politique nationale de nutrition |
| **PNOCSUR** | : Plan National d’Organisation et de Coordination des Secours d’Urgence et de Rehabilitation |
| **PNPS PNSA PNSAN PNSR PRD PSO PTF RECAO RGPH**  **ROPPA** | : Politique Nationale de Protection Sociale  : Programme National de Securite Alimentaire  : Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle  : Programme National du Secteur Rural  : Programme Regional de Developpement  : Programme Sectoriel Operationnel  : Partenaire Technique et Financier  : Reseau des Chambres d’Agriculture d’Afrique de l’Ouest Rehabilitation  : Recensement General de la Population et de l’Habitation  : Reseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l’Afrique de l’Ouest |



|  |  |
| --- | --- |
| **SAP** | Systeme d’Alerte Precoce |
| **SARL SCADD SDR SE-CNSA**  **SI**  **SI**  **SIM**  **SISA SNS SNSA SONAGESS**  **SP SUN SWOT TEC**  **TIC UEMOA** | Societe a Responsabilite Limitee  : Strategie de Croissance Acceleree et de Developpement Durable  : Strategie de Developpement Rural  : Secretariat Executif du Conseil National de Securite Alimentaire  : Systeme d’Information  : Stock d’Intervention  : Systeme d’Information sur les Marches  : Systeme d’Information sur la Securite Alimentaire  : Stock National de Securite  : Strategie Nationale de Securite Alimentaire  : Societe Nationale de Gestion du Stock de Securite Alimentaire  : Secteur Prive  : Scaling UP Nutrition  : Forces, Faiblesses, Opportunites, Menaces  : Tarif Exterieur Commun  : Technologie de l’Information et de la Communication  : Union Economique et Monetaire Ouest Africaine |



RESUME EXECUTIF

Le nombre important d’instruments nationaux et internationaux traitant de la question de securite alimentaire et nutritionnelle temoigne de ^importance des questions de l’eradication de la faim et de la malnutrition dans la promotion du developpement humain durable.

De nombreux cadres internationaux enoncent les grands principes a suivre et les strategies a mettre en reuvre pour atteindre les objectifs en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle. Ces cadres comprennent le Plan d’action du Sommet mondial de l’alimentation et la Declaration de Rome sur la securite alimentaire mondiale, la Declaration du Sommet mondial de 2009 sur la securite alimentaire, les Directives volontaires a l’appui de la concretisation progressive du droit a une alimentation adequate dans le contexte de la securite alimentaire nationale et celles qui ont recemment ete approuvees sous le titre de Directives volontaires pour une gouvernance responsable des regimes fonciers applicables aux terres, aux peches et aux forets dans le contexte de la securite alimentaire nationale, le Cadre global d’action actualise des Nations Unies, ainsi que le Pacte international relatif aux droits economiques, sociaux et culturels, qui a etabli le droit de tout individu a une alimentation adequate, et l’ensemble du droit international applicable en ce qui concerne la securite alimentaire, la nutrition et les droits de l’Homme.

La Politique Nationale de Securite et Nutritionnelle s’inspire des cadres et principes internationaux, regionaux et nationaux. Il s’agit : (i) des OMD, (ii) des Directives volontaires du Cadre strategique mondial pour la securite alimentaire et la nutrition (CSA), (iii) des cinq Principes de Rome pour une securite alimentaire mondiale durable, (iv) des Forums de haut niveau sur l’efficacite de l’aide, (v) de la Declaration de Paris et du Programme d’action d’Accra sur l’aide publique au Developpement, (vi) du Mouvement SUN pour mettre fin a la sous-nutrition, (vii) du Cadre Strategique de securite alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvrete, (viii) de la Politique agricole de l’Union (PAU) (ix) du Programme detaille de developpement de l’agriculture africaine (PDDAA), (x) de la Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP), (xi) de la Charte pour la prevention et la gestion des crises alimentaires (version revisee 2012), (xii) la Strategie Nationale de Securite Alimentaire, (xiii) de la Strategie de croissance acceleree et de developpement durable, (xiv) du PNSR, (xv) de la Politique nationale de la nutrition, (xvi) de la Politique Nationale de Protection Sociale.

La vision de la Politique Nationale de Securite Alimentaire du Burkina Faso s’enonce comme suit : ***« assurer a tout moment, a I'ensemble des populations un acces equitable a une alimentation equilibree, suffisante et saine afin de contribuer a la reduction de la pauvrete, a la consolidation de la paix sociale et a la realisation d’un developpement durable. ».***

La Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle a pour cadre global de reference la SCADD a travers le PNSR qui vise a accelerer la croissance et a poursuivre la realisation des Objectifs du millenaire pour le developpement (OMD) dont entre autres l’attenuation de l’extreme pauvrete et l’eradication de la faim. Elle prend en consideration l’agriculture familiale et le developpement des exploitations agricoles familiales.



Les orientations strategiques suivantes sont retenues :

* l’augmentation durable de la disponibilite alimentaire ;
* ^amelioration de l’accessibilite physique des populations aux produits alimentaires ;
* ^amelioration de l'etat nutritionnel des populations ;
* ^amelioration des opportunites economiques et le renforcement de la resilience des populations vulnerables ;
* le renforcement de la coordination et de la gouvernance ;
* la gestion des crises alimentaires.

Les principes directeurs qui regissent la PNSAN sont l’anticipation et la proactivite, la redevabilite, l’egalite, l’equite et la non-discrimination, la solidarite, la concertation et le partenariat, la subsidiarite et la participation.

La Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle se fixe comme objectif global la realisation d’une securite alimentaire et nutritionnelle durable a l’horizon 2025. Les objectifs specifiques decoulant de cet objectif global sont :

* Augmenter de fa^on durable les disponibilites alimentaires ;
* Renforcer la capacite de prevention et de reponse face aux chocs;
* Ameliorer l’accessibilite physique et financiere aux aliments;
* Ameliorer l’etat nutritionnel des populations ;
* Renforcer la gouvernance en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle.

Les axes strategiques et leurs Objectifs Specifiques (OS) retenus dans la PNSAN sont les suivants :

**Axe strategique 1 : Augmentation des disponibilites alimentaires pour couvrir les besoins de fa^on durable**

**OS1** : Ameliorer la maftrise des ressources en eau

**OS2 :** Ameliorer la fertilite des sols

**OS3 :** Renforcer les capacites techniques et organisationnelles des organisations paysannes

**OS4 :** creer un environnement favorable a l’investissement agricole durable

**OS5 :** Intensifier les productions Halieutiques

**OS6 :** Intensifier les productions fauniques

**Axe strategique 2 : Renforcement de la capacite de prevention et de reponse aux aux crises alimentaires et nutritionnelles**

**OS1 :** renforcer le dispositif de prevention et de gestion des crises conjoncturelles en coherence avec les imperatifs de la resilience des communautes et des menages vulnerables **OS2 :** Ameliorer la protection sociale des communautes et des menages vulnerables

**Axe strategique 3 : Amelioration de l’accessibilite physique et financiere aux aliments**

**OS1 :** Desenclaver les zones de production et de consommation des denrees alimentaires. **OS2 :** Accroftre les infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation **OS3 :** ameliorer les opportunites de revenus des populations



**OS3 :** Ameliorer le fonctionnement des marches des produits agro-alimentaires

**Axe strategique 4 : Amelioration de l’etat nutritionnel des populations**

**OS1 :** Ameliorer la diversite alimentaire des menages

**OS2 :** Assurer la securite sanitaire et la qualite nutritionnelle des produits alimentaires

**OS4 :** Ameliorer l’acces aux services sociaux de base

**Axe strategique 5 : Renforcement de la gouvernance en matiere de securite alimentaire** et nutritionnelle

**OS1 :** Ameliorer la gouvernance politique et institutionnelle

**OS2 :** Ameliorer le systeme d’information sur la securite alimentaire et nutritionnelle

**OS3 :** Ameliorer la gouvernance financiere de la securite alimentaire et nutritionnelle

**0S4 :** Developper l’assurance agricole

Six principaux acteurs seront impliques dans la mise en reuvre de la PNSAN. Il s’agit de l’Etat, des collectivites territoriales, du secteur prive, des organisations de la societe civile, des partenaires au developpement et des beneficiaires.

Le dispositif institutionnel de la politique prevoit trois types d’organes : (i) l’AG/CNSA qui est l’organe d’orientation, (ii) le CT/CNSA, l’organe de pilotage et (iii) le SE/CNSA l’organe de coordination. Les structures deconcentrees du CNSA (CRSA, CPSA, CDSA) sont chargees de la coordination au niveau regional, provincial et departemental.

Le financement de la Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle se fera a travers les ressources publiques, notamment le budget national, le financement paritaire Etat-PTF a travers le FASA, les Partenaires techniques et financiers, les collectivites territoriales et le secteur prive.

Un systeme de suivi-evaluation, pilote par le SE-CNSA et impliquant tous les acteurs concernes (Administration, organisations professionnelles, operateurs prives, ONG, partenaires techniques et financiers) sera mis en place.

La PNSAN prevoit la creation d’un mecanisme interne et externe de controle de l’effectivite du role de chaque acteur. Le controle interne sera assure par le SE-CNSA. Un controle externe sera assure par des services de controles competents de l’Etat ou des cabinets de controle specialises.

Dans le cadre de sa mise en reuvre la presente politique sera operationnalisee a travers des plans d’actions triennaux glissants.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pays sahelien et essentiellement agricole, le Burkina Faso reste confronte au defi permanent d’assurer une securite alimentaire et nutritionnelle durable a sa population. L’Agriculture burkinabe (productions agrosylvopastorales, fauniques et piscicoles incluses) occupe plus de 80% de la population et constitue la principale source d’alimentation et de revenus. Cette agriculture repose principalement sur les cereales pluviales (sorgho, mil, mais, ) qui occupent annuellement plus de 88% des surfaces emblavees. L’analyse du secteur agricole burkinabe sur la decennie (2002-2012) fait apparaitre des performances relativement satisfaisantes, avec un taux moyen d’accroissement de 3%, en raison non seulement de l’augmentation des rendements de certaines cultures (riz, mais, niebe et legumes) mais aussi de celle des superficies emblavees. Cependant, la forte croissance demographique (3,1%/an) observee ces dernieres annees a considerablement reduit les gains realises, obligeant le Burkina Faso a importer annuellement plus de 340 000 tonnes de cereales afin de couvrir ses besoins de consommation alimentaire.

Par ailleurs, les enquetes sur les conditions de vie des menages regulierement conduites dans le pays font apparaitre qu’une grande proportion de la population, notamment rurale, est pauvre et souffre d’insecurite alimentaire chronique. En effet, selon le profil de pauvrete, 46,7% de la population burkinabe, soit environ 7,5 millions d’habitants, vivent en dessous du seuil minimum acceptable (INSD, 2012) et constituent de ce fait la frange la plus vulnerable a l’insecurite alimentaire et nutritionnelle meme en cas de bonne campagne agricole. En plus, la recurrence des aleas climatiques (inondations et/ou secheresse) conjuguee a la volatilite des prix des produits alimentaires accentuent la vulnerabilite de ces menages pauvres.

Aussi, le pays s’est resolument engage a lutter contre ce phenomene a travers non seulement les engagements pris lors des grands sommets internationaux (Sommet Mondial de l’Alimentation en 1996, Sommet du Millenaire pour le developpement en 2000, Declaration de Maputo en 2003, etc. ), mais aussi la mise en reuvre d’un certain nombre de politiques et strategies visant a reduire la pauvrete et, l’insecurite alimentaire et nutritionnelle des populations burkinabe (SCADD, PNSR, SNSA, Politique Nationale de Nutrition, PNPS etc.).

Malgre ces efforts, la faim et la malnutrition restent persistantes au Burkina Faso, et les objectifs de les reduire de moitie ; conformement aux engagements pris lors des sommets internationaux sont loin d’etre atteints, et ce pour les diverses raisons citees plus haut, auxquelles il faut ajouter les problemes lies aux financements, a la coordination et aux arrangements institutionnels.

C’est dans ce contexte que le Burkina Faso a decide d’elaborer une Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) qui servira de cadre unique de reference en matiere d’’orientation de toutes les actions de promotion de securite alimentaire et nutritionnelle dans le pays. L’elaboration de cette politique traduit aussi l’engagement pris par le gouvernement dans le cadre de l’accord tripartite G8-Gouvernement-Secteur prive.



Compte tenu du caractere transversal de la problematique de la securite alimentaire et nutritionnelle, la PNSAN se veut le cadre federateur des actions entreprises au niveau sectoriel dans les domaines de l’agriculture, l’elevage, les ressources halieutique, des produits forestier et de la faune, de la nutrition, de l’eau et l’assainissement, de la protection sociale, et de la lutte contre la pauvrete, avec comme ambition d’atteindre une securite alimentaire et nutritionnelle durable a l’horizon 2025 au Burkina Faso.

La PNSAN est le resultat d’un long processus de concertation qui a implique l’administration centrale et deconcentree, les collectivites territoriales, les organisations professionnelles agricoles, les organisations paysannes, la societe civile, le secteur prive ainsi que les partenaires au developpement.

Elle s’articule autour des points suivants :

* le diagnostic de la securite alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso ;
* les fondements de la politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle;
* la vision de la politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle ;
* les orientations de la politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle;
* les axes strategiques de la politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle ;
* les roles et responsabilites des acteurs du developpement ;
* le dispositif de mise en reuvre et de suivi-evaluation ;
* l’analyse des risques.



I - ANALYSE DIAGNOSTIQUE

* 1. Etat de la situation alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso

De fa^on globale, la derniere enquete nationale sur la securite alimentaire (ENIAM 2008) a revele que l’insecurite alimentaire touche dans l’ensemble plus d’un menage sur trois (35,4% des menages). Elle est plus ressentie en milieu rural (37%) qu’en milieu urbain (31%). Pour proceder a une analyse fine de la securite alimentaire et nutritionnelle, plusieurs cadres conceptuels sont disponibles mais tous s’accordent sur quatre (4) principaux piliers qui sont la disponibilite, l’accessibilite, l’utilisation et la stabilite. L’analyse de l’etat de la securite alimentaire et nutritionnelle qui fait l’objet de la presente section suit cette logique a laquelle on ajoutera une analyse du cadre organisationnel.

* + 1. Analyse des disponibilites alimentaires

Les disponibilites alimentaires au Burkina Faso proviennent essentiellement de la production interieure, des importations et des aides alimentaires.

* + - 1. La production interieure

Elle est constituee des produits vegetaux cultives, des produits animaux, des produits halieutiques et des produits forestiers et fauniques.

**Les produits vegetaux cultives :**

Ils sont constitues essentiellement : (i) de cereales (mil, sorgho, mais, riz, fonio), (ii) d’oleo- proteagineux (coton, arachide, sesame, niebe, soja, voandzou), (iii) de racines et tubercules (igname, patate, manioc, pomme de terre), (iv) de fruits et legumes (mangue, agrumes, tomate, oignon, haricot vert) et (v) de la canne a sucre.

* ***Les cereales :***

Deux groupes sont distingues :

* Les cereales dites traditionnelles (sorgho, mil, mais et dans une moindre mesure fonio) qui sont consommees par 90% des populations, occupent 98,5% des superficies emblavees et fournissent 98% des productions ; hormis le mais de contre- saison qui est irrigue, les autres speculations sont exclusivement pluviales et sujettes aux aleas climatiques ; la production annuelle brute est estimee a 4 579 154 tonnes (EPA 2012/2013);
* Le riz, 4eme cereale cultivee apres le sorgho, le mil et le mais, est largement consomme (520 000 tonnes/an). La production de la derniere campagne (EPA 2012/2013) est estimee a 319 390 tonnes. Le deficit par rapport aux besoins est importe.

La production cerealiere en dix ans a augmente de 57% en passant de 3 119 050 tonnes en 2002 a 4 898 544 tonnes en 2012. L’analyse de la production cerealiere montre que le sorgho est la principale speculation cerealiere, suivie du mil, du mais, du riz et enfin le fonio qui represente une partie infime de la production cerealiere. La hausse de la production cerealiere a ete caracterisee par un accroissement moyen annuel de 4,62% au cours de la periode 2002-2012. Cet accroissement est de -0,19% entre 2002 et 2007 contre 9,66% entre 2008 et 2012.



La production de speculations comme le mais et le riz ont connu de fortes augmentations au cours de la periode 2007-2012. Ainsi, la production de mais est passee de 533 874 tonnes en 2007 a 1 556 316 tonnes en 2012 et celle de riz de 68 916 tonnes a 319 390 tonnes , soit des taux d’accroissement annuel respectifs de 23,9% et 35,9% au cours de la periode. Entre 2002 et 2007 les taux d’accroissement annuel etaient respectivement de -3,95% et -5,01% pour le mais et le riz.

Les differentes mesures de subventions d’intrants ainsi que la subvention du materiel de post-recolte au benefice des filieres cerealieres semblent avoir eu les effets escomptes d’accroissement des niveaux de production.

Toutefois, cet accroissement de la production reste insuffisant pour satisfaire des besoins de consommation de plus en plus croissants besoins d’une population qui est passee de 12 124 719 millions en 2002 a 16 779 207 millions en 2012 (projections RGPH 1996 et 2006).. En effet, durant la periode 2002 a 2012 le taux moyen de couverture des besoins cerealiers est de 113% (en dessous du seuil excedentaire de 120%). Il varie de 91% en 2007 a 131% en 2003 et evolue en dent de scie, ce qui denote le caractere instable de la production agricole surtout cerealiere qui est fortement tributaire des aleas climatiques.

Afin de pallier cette instabilite et assurer une securite alimentaire durable pour les populations, il est necessaire de promouvoir les cultures de contre saison qui ont une forte rentabilite economique et financiere, mais aussi la promotion de l’irrigation de complement ou d’appoint.

* ***Les cultures de rente***

Elles sont cultivees exclusivement en mode pluvial sur l’ensemble du territoire et largement consommees par les populations.

On distingue :

*J* Le coton

Il participe, au-dela des ressources monetaires, a la disponibilite alimentaire par sa graine qui fournit de l’huile alimentaire et des tourteaux pour l’alimentation humaine et animale en extraction industrielle. Sa production a connu une hausse continue cette derniere decennie pour atteindre 600 000 Tonnes en 2012 (EPA 2012/2013)

J L’arachide

Elle constitue la seconde culture de rente apres le coton connaft une production en hausse constante pour atteindre en 2012 plus de 300 000 tonnes.

J Le sesame

Sa production a plus que quintuple en passant de 18 802 tonnes en 2007 a 51 924 tonnes en 2008 pour atteindre en 2012 plus de 100 000 tonnes.

J Le soja

Sa production reste encore assez faible mais est egalement en hausse depuis 2002, passant de accroissement est encore plus 18,22% en 2002-2007 a 32,96% en 2008-2012.

* ***Les autres cultures vivrieres***

*J* ***Le niebe :***

La production de niebe constitue la plus grande part (69% en 2012) de la production des autres cultures vivrieres. Le taux d’accroissement de la production du niebe est passe de -

Politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle

5,17% en 2002-2007 a 18,78% en 2008-2012. L’immense marche sous regional de niebe (les pays cotiers) offre une perspective de production importante au fil des ans.

S ***Les tubercules (patate, igname et manioc) :***

La production des tubercules a double durant la periode 2002-2012 avec un accroissement moyen de -2,77% entre 2002 et 2007 contre 18,49% entre 2008 et 2012, soit un accroissement moyen de 7,33% entre 2002 et 2012 (EPA 2013).

S ***Le voandzou***

Sur la periode 2002 a 2012 la production de voandzou a presque double passant de 36 246 tonnes a 65 119 tonnes soit 80% de hausse (EPA 2013).

*S* ***Les fruits et legumes :***

Selon les donnees du dernier Recensement General de l’Agriculture (RGA), plus de 747 488 tonnes de legumes ont ete recoltes en 2008 contre seulement 166 000 tonnes en 2005. En outre, la production fruitiere nationale est evaluee a 389 259 tonnes, dont 62% pour les mangues et 22% pour l’anacarde.

La production de legumes et de fruits est en augmentation constante. Les filieres fruits et legumes presentent un important potentiel de developpement et disposent d’un circuit d’exportation dans la sous region (Ghana, Togo, Benin, Cote d’Ivoire, Guinee Equatoriale), vers l’Europe et d’autres continents.

*Les produits animaux :*

La production potentielle en viande est estimee a 548 107,55 tonnes par an et provient essentiellement des bovins, des petits ruminants des porcs et de la volaille. La consommation de viande potentielle par individu par an a ete de 34 Kg en 2010. La consommation potentielle en viande apporte a chaque individu de la population 85,09 Kcal d’energie par jour et un apport quotidien en proteine animale de 7,43 g. La valeur de la production de viande en poids carcasse a ete evaluee a 688,561 milliards de FCFA.

Cependant la quantite de viande d’abattage controle est insuffisante du fait de l’augmentation de la population et de la persistance des abattages clandestins. En effet, bien que la production potentielle de viande controlee soit en hausse continue sur la periode 2007-2012 (10% sur la periode), la consommation par tete est en baisse. Le deficit est comble par la viande provenant des abattages clandestins dont le risque sanitaire reste incontrole. Il est donc indispensable de renforcer le controle sanitaire.

La production potentielle de lait cru au niveau national est de 283 611 383 litres pour l’annee 2012 dont 192 396 006 litres des bovins et 91 215 377 de litres de lait cru de chevre sahelienne.

La production potentielle d’reufs a ete evaluee a 254 646 740 unites d’reufs de consommation au plan national pour l’annee 2012 et en hausse reguliere depuis 2007 (16%). A cette production interne s’est ajoutee une importation de plus 2 000 000 unites d’reufs. Ce potentiel rapporte a l’effectif de la population correspond a un disponible potentiel de 15 unites d’reufs par personne/an equivalent a 0,506 Kg d’reufs frais par individu/an. Au plan nutritionnel, cette consommation d’reufs apporte une energie evaluee a 704 Kcal et a 18 grammes de proteine par an pour chaque individu de la population.



La production potentielle de peaux et cuirs au plan national est evaluee a 2 262,64 tonnes de peaux brutes en 2012. Les statistiques douanieres indiquent une exportation de 439,175 tonnes de cuirs et peaux qui a cree une richesse en valeur FOB estimee a 2,942 milliards de FCFA. La production de peaux est en hausse de 16% tandis que celle des cuirs connaft un tassement depuis 2007.

La vente des animaux selon les resultats du RGA2008 s’eleve a un montant global de 266 817 555 763 de FCFA toutes especes confondues. Les recettes issues de l’activite d’elevage sont destinees a plusieurs utilisations dont l’achat d’aliments.

***Les produits halieutiques :***

La production domestique du poisson au Burkina Faso oscille entre 18.000 et 23.000 tonnes de poissons equivalent frais (Enquete cadre UEMOA 2012). La quasi-totalite de cette production est consommee a l’interieur du pays a hauteur de 3,5kg/pers/an. Toutefois, la production domestique est loin de satisfaire les besoins nationaux entrafnant une importante importation de poisson (de moins de 10 000 Tonnes en 1998 a 60 000 Tonnes en 2011) pour combler le deficit.

**Miel**

En 2012, la production potentielle de miel est evaluee en moyenne a 500 Tonnes/an. En termes de securite alimentaire, les quantites produites sont soit exportees, soit consommees sur le marche national. Le miel est un Produit a haute valeur biologique (100 G fournissent 304 Kgcal d’energie), ce qui permet d’apporter 92 Kcal/individu/an.

*Les Produits forestiers et fauniques :*

* **Les produits forestiers non ligneux**

Les PFNL sont couramment utilises comme des complements nutritionnels durant les periodes de soudure et de crise ou ils suppleent les cultures cerealieres utilisees.

L’etat des lieux indique que 70% du territoire national du Burkina Faso, soit environ 19 048 352 ha, renferme une grande diversite de PFNL. En 2012 plus de 44, 794 milliards de FCFA de revenus issus de la vente des PFNL ont ete injectes dans l’achat de produits alimentaires (APFNL, 2012).

Selon l’Agence de promotion des Produits Forestiers Non Ligneux, la production totale de PFNL enregistree en 2012 est de 863 190 tonnes, repartie comme suit :

* 258 122 tonnes d'amandes de karite, de 48 183 tonnes de beurre de karite, de 42 484 tonnes de savon, de 2 340 tonnes de pommade a base de beurre de karite dont 72 237 tonnes d’amandes brutes exportees vers l’exterieur ;
* 250 tonnes de poudre de pain de singe, 8 675 tonnes de feuilles et 2 600 tonnes de poudre de feuilles de baobab;
* 181 141, 4 tonnes de graines de nere ;
* 12 775 tonnes de poudre de nere et 102 583 tonnes de graines de nere dont le transformation a permis d’avoir 35 904 tonnes de soumbala ;
* 8 259 tonnes de graines de balanites, de 1 277 299 litres d’huile et 3 322 tonnes de savon a base de balanites ;



* 5 771 tonnes de feuilles fratches de tamarinier, de 1 410 tonnes de feuilles seches, de 1 947 tonnes de fruits secs en gousse, de 2 243 tonnes de fruits secs depulpes de tamarinier, de 24 314 litres de jus et 51 993 litres de sirop a base de tamarin ;
* 79 454 tonnes de fruits de *Saba senegalensis*, de 3 015 181 litres de jus, de 53 557 litres de vin et 1 018 364 litres de sirop a base de *Saba senegalensis* (liane goine);
* 10 211 tonnes de fruits de *Lannea microcarpa*, 52 041 litres de jus, 2 805 litres de vin et 5 603 litres de sirop a base de *Lannea microcarpa* (raisins sauvages);
* 170 tonnes de gomme arabique;
* 21,40 tonnes de fruits de zizyphus, 750 tonnes de *Acacia macrostchya* (Zamne en langue moore).

La mise en place des 32 sites de jardins nutritifs, de 14 sites de Regeneration Naturelle Assistee (RNA) ont permis d’ameliorer les statistiques de collecte des PFNL en 2012. En outre, la mise en place d’un dispositif de suivi evaluation desdites statistiques a travers la formation d’enqueteurs pour la collecte des donnees sur le terrain et la collaboration avec les services de douanes des postes frontaliers ont permis de renseigner les quantites de PFNL exportees. Toutefois, l’offre des PFNL en terme quantitatif reste difficilement estimable.

> Les produits de la faune

Pour la campagne d’exploitation faunique 2011-2012, le nombre de mammiferes et d’oiseaux abattus sur l’ensemble du territoire national est respectivement de 1008 et de 24 248 (DFC, 2013) contre 618 et 12 978 pour la campagne d’exploitation faunique 2010­2011 (DFC, 2012). Ces chiffres bien qu’en de?a de la realite sont en hausse.

La faune est relativement abondante et variee ; elle compte 128 especes de mammiferes, 477 especes d’oiseaux et 60 especes de reptiles et d’amphibiens (CONAGESE, 1999). Ces potentialites permettent de procurer chaque annee des proteines animales (160 tonnes de viande en 2004) aux populations (SP/CONAGESE, 2007).

1.1.1.2. Les importations alimentaires et les aides alimentaires

L’insuffisance structurelle des productions nationales a couvrir les besoins alimentaires des populations occasionne chaque annee l’importation de quantites importantes de produits alimentaires pour compenser le deficit.

^ **Les cereales :**

Les importations de riz, de ble, et de mais ont double en 10 ans et sont estimees a plus de 276 000 tonnes par an. Elles connaissent des variations inter annuelles en fonction des resultats des campagnes agricoles et constituent en moyenne 11% des besoins en cereales.

^ ***Produits animaux:***

L’insuffisance de la production nationale fait recourir a l’importation des produits animaux suivants :

Produits laitiers :



*S* le poids net des produits laitiers et derives importes par le Burkina en 2011 est chiffre a 8 337,716 tonnes pour une valeur Cout Assurance Fret (CAF) evaluee a 9,444 milliards de FCFA.

S Produits carnes : le poids net des produits carnes importe en 2012 est de 50,877 tonnes pour un montant FOB de 109,055 millions de FCFA.

*S* reufs de consommation : evaluee a 21 035 490 de FCFA en valeur CAF au titre de l’annee 2012.

*S* ***Produits halieutiques:***

Les importations, quoique fluctuantes ces dernieres annees (40.000 a 60.000 tonnes), sont regulierement en augmentation au fil des ans.

***Importations et securite alimentaire au Burkina Faso***

Cette importation de produits alimentaires, evaluee annuellement a plus de 12% du PIB en 2000 est l’une des premieres causes de deficit structurel de la balance commerciale du pays. Il y a donc urgence a inverser cette tendance non seulement afin d’offrir aux populations suffisamment de produits de qualite localement produits, mais aussi de stopper l’hemorragie de devises.

Au vu des donnees statistiques, il apparaft que les disponibilites alimentaires sont assez importantes, mais restent toujours insuffisantes eu egard aux besoins. Ainsi, les cereales qui constituent environ 73% de l’apport calorique dans l’alimentation ont un taux de couverture des besoins moyens de 115%. Ceci represente un equilibre fragile et fait apparaftre beaucoup de disparites En effet, une vingtaine de provinces localisees dans 4 regions (Nord, Sahel, Centre Nord, Est) sont structurellement deficitaires. La degradation acceleree des sols, leur pauvrete naturelle, ainsi que la faible pluviometrie expliquent la contreperformance des productions agricoles de ces zones.

D’autre part, le Burkina subit frequemment la survenue de catastrophes naturelles telles que les inondations et les secheresses identifiees comme les facteurs naturels les plus determinants dans l’apparition des zones a risque d’insecurite alimentaire et nutritionnelle ou les productions sont fortement entamees. Les crises alimentaires de 2005, de 2008, et de 2011 en sont les exemples les plus frappants. Le nombre de personnes vulnerables estime varie entre plus de 400 000 en 2002 a plus de 2 800 000 personnes en 2011.

Enfin une analyse plus approfondie de l’evolution du taux de couverture des besoins en produits cerealiers entre 2002 et 2010 montre que le pays couvre de moins en moins ses besoins cerealiers avec sa production.

Les importations de produits alimentaires sont evaluees annuellement a plus de 12% du PIB en 2000, est l’une des premieres causes de deficit structurel de la balance commerciale du pays. Il y a donc urgence a inverser cette tendance non seulement afin d’offrir aux populations suffisamment de produits de qualite localement produits, mais aussi de stopper l’hemorragie de devises.

* + 1. Analyse de l’accessibilite et de la stabilite alimentaire

La dimension accessibilite de la securite alimentaire s’analyse en distinguant le niveau physique (les approvisionnements) et le niveau monetaire per^us a travers la solvabilite des menages. Elle constitue un aspect important de la securite alimentaire, en ce sens que



meme en cas de disponibilites suffisantes, on peut etre confronte a des problemes alimentaires si l’on n’y a pas acces.

En termes d’accessibilite physique et de stabilite, le Burkina est caracterise par I’enclavement des principales zones de production (Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades, Sud Ouest, Est) et l’eloignement des zones dites de consommation situees au Nord du pays. Cette situation constitue un frein a l’approvisionnement de ces dernieres notamment en periode pluvieuse.

A cette contrainte s’ajoute le faible niveau de dotation du pays en infrastructures de stockage, de conservation et de transformation permettant d’acceder a l’alimentation en tout temps. Ainsi chaque annee on enregistre, notamment dans les zones rurales, des periodes dites de « soudure » au cours desquelles les difficultes alimentaires sont partout accentuees.

Pour ce qui concerne l’acces monetaire, la pauvrete endemique d’une frange importante de la population constitue le principal frein a une alimentation adequate. En effet, meme si le dernier profil de pauvrete publie par l’Institut national de la Statistique et de la Demographie (INSD) revele une relative amelioration des indicateurs de pauvrete, on note qu’une proportion importante de la population burkinabe (46,7%) continue de vivre en dessous du seuil minimum acceptable (INSD, 2012). Cette pauvrete est surtout rurale car 52,8% de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvrete et constitue de ce fait la frange la plus vulnerable a l’insecurite alimentaire.

En plus d’etre soumises a cette precarite structurelle, les populations font face a une hausse tendancielle des prix des produits alimentaires, notamment cerealiers. En effet, en plus de leurs fluctuations cycliques, les prix des produits cerealiers connaissent une tendance a la hausse depuis les dix dernieres annees, ce qui ne permet pas aux populations les plus pauvres d’avoir un acces a une alimentation adequate. Il apparaft donc plus que necessaire d’engager des mesures idoines afin d’ameliorer la situation economique de ces populations afin de leur permettre d’ameliorer leur situation alimentaire.



* + 1. Analyse de l’utilisation des aliments

Le regime alimentaire burkinabe est essentiellement compose de cereales qui participent pour 67 a 70% a l'apport calorifique total, de fruits et legumes, pour 1%, les racines et tubercules pour 1-2%, les oleagineux et autres legumineuses l’apport calorique. La consommation des produits animaux d’elevage est estimee en moyenne/habitant/an approximativement a 9 kg de viande, 20 kg de lait et 8,4 reufs. A ces differents produits s’ajoutent les produits halieutiques, les produits de chasse et le miel.

La structure de la consommation revele egalement un equilibre des apports alimentaires le plus souvent non satisfaisant, en ce sens que l’apport energetique est majoritairement assure par les glucides (cereales notamment) alors que leurs apports doivent etre de l’ordre de 50-65%. Des analyses de la consommation alimentaire revelent egalement un regime tres peu diversifie dans la plupart des menages burkinabe. En effet, on estime que dans l’ensemble, 50,5% des menages ont un regime peu diversifie (score<4). Cette situation est beaucoup plus marquee en milieu rural qu’en milieu urbain. A l’echelle des enfants, les donnees de l’enquete nutritionnelle nationale 2012 montrent que la majorite des enfants de 6-23 mois au Burkina Faso ont une faible diversification alimentaire avec seulement 5% qui consomment au moins 4 groupes d’aliments par jour.

Au plan nutritionnel, les resultats de l’enquete SMART 2012, montrent que chez les enfants de moins de 5 ans, la prevalence de la malnutrition aigue a ete estimee a 10,9%, le retard de croissance a 33%. Ces prevalences nationales masquent de grandes disparites entre les regions. La malnutrition demeure donc un probleme de sante publique au Burkina Faso. Certes, l’analyse des donnees des differentes enquetes montre que les prevalences de la malnutrition se sont ameliorees dans l’ensemble au cours des dernieres annees, mais la situation demeure toujours preoccupante avec des niveaux de malnutrition qui se situent au-dessus des normes de l’OMS. En effet, selon les resultats de l’EDS 2003 et de l’enquete nutritionnelle nationale, chez les enfants ages de moins de 5 ans, la prevalence de la malnutrition aigue est passee de 19% a 10,9%, le retard de croissance de 38,7% a 32,9% et l’insuffisance ponderale de 38% a 24,4% entre 2003 et 2012.

Cette situation nutritionnelle preoccupante peut s’expliquer, d’une part, par l'etat sanitaire des populations, l'analphabetisme, l’insuffisance d’hygiene assainissement, d’acces a l’eau potable, l’insuffisance d’education nutritionnelle, et d’autre part, par l'insecurite alimentaire. En effet, les donnees des dernieres enquetes menees au niveau national montrent un faible niveau de diversification alimentaire tant chez les enfants en bas age que dans les menages de fa^on globale.

Dans tous les cas, il convient de souligner que de fa^on generale, l’insecurite alimentaire constitue un risque de degradation de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations. Cependant, il est tres important de retenir que les pays du Sahel en general et le Burkina Faso en particulier, presentent une caracteristique importante a savoir un contraste majeur entre les disponibilites cerealieres le plus souvent satisfaisantes et les prevalences de malnutrition. En effet, les regions du Burkina a fort potentiel de securite alimentaire (Cascades, Hauts Bassins, Sud Ouest et Boucle du Mouhoun) presentent egalement des prevalences elevees de malnutrition, ce qui traduit une faible prise en compte de toutes les dimensions de la securite alimentaires dans les politiques et strategies de developpement



Au vu du diagnostic fait de la securite alimentaire et nutritionnelle, il ressort les conclusions suivantes :

* Une faible couverture des besoins par les productions nationales en raison de la faiblesse de la pluviometrie, de la pauvrete et de la degradation du potentiel productif, ainsi que des catastrophes naturelles recurrentes (secheresses, inondations, etc.) ;
* Des difficultes d’acces a une alimentation de qualite pour pres de la moitie de la population en raison de la faiblesse de leur revenu, de l’insuffisance des infrastructures de distribution de conservation et de stockage ;
* D’une situation nutritionnelle deletere en raison des pratiques alimentaires inadequates, des insuffisances en offre de service sanitaire et nutritionnelle.

Il apparaft plus qu’urgent d’engager des mesures idoines pour lever les contraintes ci- dessous, afin de creer les conditions de production, d’approvisionnement et d’utilisation permettant a nos populations d’acceder a une securite alimentaire adequate.

La situation alimentaire et nutritionnelle precaire que connaft le Burkina Faso ne peut etre enrayee que par des mesures efficaces et de longue duree. D’ou la necessite d’elaborer une politique nationale specifique qui permettra de construire veritablement une securite alimentaire et nutritionnelle durable au Burkina Faso.



1.2 ANALYSE DU CADRE DU CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL.

* + 1. Dispositif national de securite alimentaire et nutritionnelle

Au Burkina Faso, le pilotage de la securite alimentaire est assure par le Conseil National de Securite alimentaire (CNSA) presider par le Premier Ministre, dont sont membres l’Etat, la societe civile et les partenaires techniques et financiers (PTF).

Les departements ministeriels intervenant dans le domaine de la securite alimentaire sont ceux en charge du developpement rural (agriculture et securite alimentaire, eau, amenagements hydrauliques et assainissement, environnement et developpement durable, ressources animales et halieutiques...), de la recherche, des finances, du commerce, de l’industrie agro-alimentaire, du desenclavement, de l’action humanitaire, de la protection sociale, de l’alphabetisation, de la sante et de la nutrition, de l’administration du territoire et de la decentralisation, de la promotion du genre, de la securite etc. La situation organisationnelle de ces departements obeit aux dispositions relatives a l’organisation type des departements ministeriels pour la mise en reuvre des politiques (sous forme de Decret Presidentiel). L’implication des PTF dans le fonctionnement et le financement du domaine de la securite alimentaire et nutritionnel est a souligner.

Les organisations paysannes (OP), les interprofessions, les groupements d'interet economique(GIE), les societes a responsabilite limitee (SARL) constituent le secteur prive organise par rapport aux besoins specifiques de ses membres.

Dans le cadre de la production, de la transformation, et de la commercialisation, ce secteur prive est accompagne par la Confederation Paysanne du Faso (CPF), la Federation des Industries Agroalimentaires du Burkina (FIAB), la Federation des chambres regionales d’agriculture (CRA), les Conseils municipaux (CM), les Conseils villageois de developpement (CVD) qui sont des structures de representation du mouvement associatif paysan et des populations.

Au niveau sous regional, ces structures sont representees par le Reseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l’Afrique de l’Ouest (ROPPA) et du Reseau des Chambres d’Agriculture de l’Afrique de l’Ouest (RECAO) dans les instances de la Politique Agricole (PAU) de l’UEMOA.

* + 1. . Cadre organisationnel

L’adoption de la Strategie Nationale de Securite Alimentaire (SNSA) a permis, par le biais du «Cadre General de Cooperation Etat-Partenaires en matiere de Securite Alimentaire », la creation et la mise en place du CNSA, structure ad hoc de concertation et de suivi de la mise en reuvre de la SNSA.

Le CNSA est structure au niveau central en organe d’orientation (Assemblee generale) et en organe technique (Comite technique) et en organe d’execution (SE-CNSA), et en structures deconcentrees aux niveaux regional, provincial departemental et villageois (Conseils regionaux, provinciaux, departementaux et villageois de securite alimentaire).

Pour l’accomplissement de ses missions, le SE-CNSA beneficie de l’appui de structures specialisees qui animent et gerent les outils et/ou instruments d’intervention. Il s’agit des structures ci-apres :



La Direction Generale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) responsable du Systeme d’Information sur la Securite Alimentaire et de l’Alerte precoce ;

* Le Conseil national des secours d’urgence et de rehabilitation (CONASUR), gestionnaire du Plan national d’organisation et de coordination des secours d’urgence et de rehabilitation (PNOCSUR);
* La Societe nationale de gestion du stock de securite alimentaire (SONAGESS), chargee de la gestion du Stock national de securite alimentaire (SNS).

Pour assurer la mise en reuvre des activites d’evaluation et de reponse planifier par le dispositif, un certain nombre d’outils ont ete mis en place :

* Le Plan national d’organisation et de coordination des secours d’urgence et de rehabilitation (volet securite alimentaire) ;
* Le plan de reponse ;
* Le Systeme d’information sur la securite alimentaire(SISA) ;
* le Fonds d’appui a la securite alimentaire (FASA) gere par le CT-CNSA.

1.2.3. Analyses des politiques et strategies de securite alimentaire et nutritionnelle

1. Cadres de politiques et de strategies

Le Burkina Faso dans le cadre de la securite alimentaire inscrit sa demarche, ses initiatives et actions dans celles de la communaute internationale africaine et sous regionale avec lesquels il partage un certain nombre de valeurs. Les principales politiques et strategies en relation avec la securite alimentaire et nutritionnelle sont : (i) la Lettre de Politique de Developpement Rural Decentralise (LPDRD) ; (ii) la Strategie Nationale de Securite Alimentaire (SNSA) ; (iii) la Strategie de Developpement Rural (SDR) a l’horizon 2015 ; (iv) la Politique Nationale de Nutrition, (v) la Politique Nationale de Developpement Durable de l’Elevage, (vi la Politique Nationale de peche et d’aquaculture, (vii) la Strategie Nationale de Valorisation et de Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux, (viii) la Strategie de croissance acceleree et de developpement durable (SCADD).

1. Principaux resultats de la mise en &uvre des politiques

Dans le cadre de la mise en reuvre des politiques et strategies en relation avec la securite alimentaire, on distingue deux types de resultats et acquis. Il s’agit, d’une part, de ceux issus de l’ensemble des mesures politiques et institutionnelles prises par le Gouvernement, et d’autre part, de ceux issus des projets et programmes operationnels mis en reuvre et visant a renforcer la securite alimentaire.

Les principaux resultats et acquis obtenus peuvent se resumer comme suit selon les domaines:

***Production vegetale :***

o developpement de l’agriculture irriguee ;

o promotion des technologies de conservation des eaux et des sols ;

o promotion de l’utilisation des intrants agricoles ;

o renforcement de la mecanisation agricole.



***Dans le domaine de l’eau :***

o accroissement du taux d’acces a I’eau potable de 51,5% en 2006 a 56,63% en 2010 en milieu rural et 63% a 75% en milieu urbain durant la meme periode ;

o augmentation de 33% des retenues d’eau de surface entre 2008 et 2011 ;

o augmentation du taux d’irrigation ;

o mise en reuvre de nouvelles techniques et technologies d’irrigation dont le goutte a goutte, l’irrigation de complement, etc.

***Production animales et halieutiques :***

o amelioration du reseau de surveillance epidemiologique ;

o amelioration de la competitivite et de l’acces aux marches ;

o structuration du cadre institutionnel et organisationnel des acteurs des filieres animales.

o accroissement de la production halieutique.

***Ressources forestieres et faunique :***

o responsabilisation des communautes dans la gestion des ressources forestieres et fauniques ;

o renforcement des capacites organisationnelles et techniques des acteurs directs de PFNL ;

o renforcement du cadre legislatif et reglementaire de la gestion des ressources forestieres et fauniques ;

o mise en reuvre des politiques et des strategies sur la gestion durable des ressources forestieres et fauniques.

1. Analyse critique de la mise en ttuvre des politiques

La dynamique engendree par l’Ajustement structurel, en termes de formulation de politiques, d’elaboration de strategies, de plans d’actions, de programmes et projets ne semble pas avoir impulse l’essor attendu des interventions en matiere de securite alimentaire.

Malgre la mobilisation des ressources et l’exploitation des potentialites, les efforts deployes et les reformes mises en reuvre n’ont pas permis d’atteindre les resultats escomptes . Cela s’explique en partie, par :

* la faible appropriation de ces projets et programmes par les acteurs a tous les niveaux,
* l’insuffisance des ressources allouees par le budget de l’Etat au secteur rural,
* l’insuffisance en ressources humaines ;
* l’instabilite organisationnelle aussi bien dans le secteur qu’a l’interieur des sous- secteurs.



* + 1. Depenses publiques pour la securitaire alimentaire et nutritionnelle

L’analyse des depenses publiques montre que I’effort qui a ete fourni par I’Etat est reste insuffisant pour impulser un developpement significatif du secteur rural, bien que l’allocation budgetaire pour ces dernieres annees soit superieure au 10% du budget national fixe par la Declaration de Maputo (BM, 2013).

L’espoir est cependant permis avec l’adoption du PNSR et de l’approche budget programme qui devrait donner plus de poids aux investissements dans le secteur rural.

1.3. Analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunites et menaces) ET DES DEFITS MAJEURS

* + 1. analyse FFOM/SWOT

L’analyse des forces et faiblesses, opportunites et menaces ou SWOT est faite au tableau 3 ci-dessous :



**Tableau 3: Tableau d’analyse SWOT**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **FORCES** | **FAIBLESSES** |
| 1. | a) Niveau institutionnel   * Existence du CNSA et du SNS; * Existence du Systeme d’information sur la securite alimentaire (SISA) et du Systeme d’Alerte Precoce (SAP) et de structures de production de statistiques commerciales; * Mobilisation permanente du CNSA et des Humanitaires ; * Existence d’acteurs organises aux differents maillons du secteur ; * Existence de cadre de concertation national et regional ; * Existence de structures de controle et de suivi des marches et des prix ; * Existence de cadres reglementaires ; * Existence de structures de recherche (INERA, IRSAT, Universites, CIRDES, etc.) | a) Niveau institutionnel   * Faible participation des acteurs nationaux (Etat & Prives) au financement ; * Inadequation de l’ancrage institutionnel ; * Faible capacite d’analyse (moyens humains et financiers) ; * Difficultes de coordination ; * Faible pertinence des outils de collecte et de capitalisation ; * Difficultes d’identification, de ciblage et d’acces des zones et groupes vulnerables. |
| 2. | b) Niveau politique   * Prise en compte de la SA dans les politiques nationales de developpement ; * Engagement de plus en plus fort du Gouvernement et des PTF au niveau des investissements ; * Mise en reuvre de la decentralisation et meilleure prise en compte des dimensions regionales et locales de la securite alimentaire. * Volonte affirmee de l’Etat (effort de 10% du budget accorde au | b) Niveau politique   * Insuffisance de responsabilisation des OP dans la gestion des ressources naturelles ; * Insuffisance de la vulgarisation due au caractere directif de son encadrement ; * Naissance de zones preferentielles dans les interventions de la part des PTF ; * Faible capitalisation des experiences de mise en |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | secteur). | reuvre ;   * Insuffisance de transfert de competences et de ressources aux collectivites locales ; * Insuffisance de ressources allouees a l’appui conseil aux producteurs ; * Faible allocation des financements au secteur de l’elevage, de la recherche, de l’environnement et de l’eau. |
| 3. | c) Niveau capacites   * Existence d’un potentiel important en ressources naturelles (terre, eau, foret, faune, etc.) ; * Existence de technologies eprouvees mises au point par la recherche en matiere de production agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique ; * Existence d’un important domaine classe a vocation faunique; * Existence d’un potentiel genetique adapte aux productions agro-sylvo- pastorale, faunique et halieutique; * Existence de guide pour la prise en compte de la problematique des changements climatiques dans les programmes et projets de developpement ; * Existence d’un reseau d’infrastructures marchandes et de stockage ; * Existence d’une reserve regionale dans l’espace CEDEAO d’un volume de 411 000 tonnes et d’un stock financier d’une valeur de | c) Niveau capacites   * Faible acces au credit pour l’acquisition des facteurs de production et d’equipements ; * Persistance du systeme extensif de production ; * Faiblesse du potentiel genetique des races locales ; * Faiblesse de l’encadrement technique ; * Enclavement des zones de production ; * Faible disponibilite d’infrastructures de stockage et de transformation ; * Insuffisance de competitivite des produits locaux ; * Difficultes d’acces au credit et cout eleve du transfert bancaire de fonds ; * Insuffisance de l’information sur le marche. |
| 4. | d) Niveau economique  - Existence d’un nombre important de projets et programmes mis en | d) Niveau economique  - Faible niveau de maftrise des techniques de |



|  |  |
| --- | --- |
| - Adhesion et soutien effectif des politiques et des PTF aux projets et programmes. | * Manque d'equipements et d'infrastructures adequats de conditionnement, de conservation et stockage; * Inadaptation de certaines varietes aux equipements disponibles ; * Disparites et multiplicity des procedures de financement au niveau des PTF. |

transformation par les acteurs / filieres ;

reuvre dans le domaine de la securite alimentaire ;

5.



|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| 6. | e) Niveau institutionnel   * Bonne adhesion et disponibilite du CNSA et des Humanitaires ; * Utilite averee du SNS ; * Fluctuations du marche cerealier   (constitution/reconstitution/destockage) ;   * Existence de mesures incitatives a la valorisation des produits (transformations, foires, salons, journees promotionnelles, etc.) ; * Existence de marche sous regional porteur (niebe, sesame, oignons, mais, animaux et produits forestiers non ligneux). | e) Niveau institutionnel   * Instabilite institutionnelle ; * amplitudes et frequences des crises. |
| 7. | f) Niveau politique   * Mise en reuvre effective du PNSR et des autres politiques ; * Decentralisation integrale du territoire national ; | f) Niveau politique   * Forte dependance du financement exterieur ; * catastrophes climatiques et anthropiques. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | * Existence du TEC / UEMOA ; * Existence d’un contexte international favorable ; * Disponibilite des PTF a accompagner les actions de resilience. |  |
| 8. | g) Niveau capacites   * Engagement de plus en plus fort des intervenants dans le secteur rural (Etat, PTF, prives, ...) ; * Existence de poles de croissance ; * Deconcentration de plusieurs structures de credit ; * Existence d’un marche urbain, periurbain, sous regional, regional et international favorable aux produits ; * Existence de la libre circulation des personnes et des biens dans l’espace CEDEAO. | g) Niveau capacites   * Fortes pressions demographiques sur les ressources naturelles ; * Fluctuation du marche et des finances ; * Conflits sociaux ;   - |
| 9. | h) Niveau economique   * Existence d’une volonte politique affirmee de la part du gouvernement pour le developpement des echanges et la realisation des reformes necessaires ; * Existence d’un contexte institutionnel favorable au developpement des echanges. | h) Niveau economique   * Fraude et contrebande ; * Incivisme des acteurs. |



Au vu du diagnostic fait de la securite alimentaire et nutritionnelle, il ressort les conclusions suivantes :

* Une faible couverture des besoins par les productions nationales en raison de la faiblesse de la pluviometrie, de la pauvrete et de la degradation du potentiel productif, ainsi que des catastrophes naturelles recurrentes (secheresses, inondations, etc.) ;
* Des difficultes d’acces a une alimentation de qualite pour pres de la moitie de la population en raison de la faiblesse de leur revenu, de l’insuffisance des infrastructures de distribution de conservation et de stockage ;
* D’une situation nutritionnelle precaire en raison des pratiques alimentaires inadequates et de l’insuffisance en offre de service sanitaire et nutritionnelle.

Il apparaft plus qu’urgent d’engager des mesures idoines pour lever les contraintes ci- dessous, afin de creer les conditions de production, d’approvisionnement et d’utilisation permettant a nos populations d’acceder a une securite alimentaire adequate.

La situation alimentaire et nutritionnelle precaire que connaft le Burkina Faso ne peut etre enrayee que par des mesures efficaces et de longue duree. D’ou la necessite d’elaborer une politique nationale specifique qui permettra de construire veritablement une securite alimentaire et nutritionnelle durable au Burkina Faso.

* + 1. . Defis et enjeux

L’analyse diagnostique de la securite alimentaire et nutritionnelle fait ressortir les defis et enjeux suivants :

1. Au niveau institutionnel

* Renforcer la fonction de coordination du Secretariat Executif du Conseil National de Securite Alimentaire (SE-CNSA) ;
* Renforcer l’implication de la recherche scientifique ;
* Mettre en place un systeme de veille sur l’ensemble du dispositif.

1. Au niveau des capacites

* Renforcer les capacites des acteurs a maftriser les nouvelles technologies ;
* Renforcer les programmes de valorisation des produits locaux (recherche, transformation, mise en marche, etc.).
* Appuyer l’emergence des promoteurs de l’agro business ;
* Ameliorer la disponibilite et l’accessibilite de l’eau pour le betail ;
* Ameliorer la mise en marche par le developpement des infrastructures marchandes structurantes et renforcer les capacites techniques des acteurs ;
* Gerer durablement les terres et les ecosystemes forestiers;
* Ameliorer la competitivite des PFNL sur le marche ;
* Preserver les diversites faunique et floristique;
* Ameliorer la productivite des produits fauniques;
* Preserver la diversite des ressources halieutiques ;



1. Au niveau socio-economique

* Assurer le fonctionnement optimum du marche interieur a travers une concurrence loyale et transparente et la promotion des produits locaux ;
* Assurer l’equilibre de la balance commerciale ;
* Inserer le commerce du Burkina Faso dans la dynamique de la mondialisation en cours ;
* assurer une alimentation a une population en pleine croissance demographique



**FONDEMENTS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET**

**II**

**NUTRITIONNELLE**

* 1. Fondements

Le nombre important d’instruments nationaux et internationaux traitant de la question de securite alimentaire et nutritionnelle temoigne de I’importance des questions de l’eradication de la faim et de la malnutrition dans la promotion du developpement humain durable.

* + 1. Niveau international

Un certain nombre de cadres generaux internationaux enoncent les grands principes a suivre et les strategies a mettre en reuvre pour atteindre les objectifs en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle. Ces cadres comprennent le Plan d’action du Sommet mondial de l’alimentation et la Declaration de Rome sur la securite alimentaire mondiale, la Declaration du Sommet mondial de 2009 sur la securite alimentaire, les Directives volontaires a l’appui de la concretisation progressive du droit a une alimentation adequate dans le contexte de la securite alimentaire nationale et celles qui ont recemment ete approuvees sous le titre de Directives volontaires pour une gouvernance responsable des regimes fonciers applicables aux terres, aux peches et aux forets dans le contexte de la securite alimentaire nationale, le Cadre global d’action actualise des Nations Unies, ainsi que le Pacte international relatif aux droits economiques, sociaux et culturels, qui a etabli le droit de tout individu a une alimentation adequate, et l’ensemble du droit international applicable en ce qui concerne la securite alimentaire, la nutrition et les droits de l’Homme.

Les cadres ci-apres revetent une importance particuliere, car ils sont specifiquement lies a la securite alimentaire et a la nutrition :

* **Les Objectifs du millenaire pour le developpement (OMD)**

Les Objectifs du millenaire pour le developpement (OMD) fournissent un cadre constitue de huit objectifs de developpement detailles et specifiques qui doivent etre atteints d’ici a 2015 pour eliminer l’extreme pauvrete et le denuement.

Ils sont interdependants. La realisation de l’OMD 1 (Reduire l'extreme pauvrete et la faim) contribue dans une large mesure a l’atteinte d’autres OMD,

* **Cadre strategique mondial pour la securite alimentaire et nutrition (CSA) en 2012**

Les principales exigences du Cadre strategique mondial pour la securite alimentaire et nutrition (2012) afin d’ameliorer la securite alimentaire et nutritionnelle se resument comme suit :

* L’amelioration de la productivite agricole et renforcement des moyens d’existence et de la securite alimentaire dans les populations rurales pauvres; promotion d’activites productives et de l’emploi;
* La mise en valeur et conservation des ressources naturelles; garantie d’un acces aux ressources productives;
* Le renforcement de l’infrastructure rurale (notamment dans le domaine de la securite sanitaire des aliments et de la sante des animaux et des plantes) et elargissement de l’acces aux marches;
* Le renforcement des capacites de production et de diffusion des connaissances (recherche, vulgarisation, education et communication).



* **Directives volontaires a l’appui de la concretisation progressive du droit a une alimentation adequate dans le contexte de la securite alimentaire nationale**

Ces directives volontaires offrent un cadre general pour la realisation des objectifs de securite alimentaire et de nutrition. Elles appellent a faire du droit a une alimentation adequate le principal objectif des politiques, des programmes, des strategies et de la legislation en matiere de securite alimentaire; a veiller a ce que les principes relevant des droits de l’Homme (participation, responsabilite, non-discrimination, transparence, dignite humaine, autonomisation et primaute du droit) guident les activites visant a ameliorer la securite alimentaire; et a tenir compte du fait que les politiques, les programmes, les strategies et la legislation doivent renforcer l'autonomisation des titulaires de droits et la responsabilisation des titulaires de devoirs, renfor^ant ainsi les notions de droits et de devoirs, au lieu de la charite et de la philanthropie.

* **♦ Les cinq Principes de Rome pour une securite alimentaire mondiale durable**

Des cinq (05) Principes de Rome pour une securite alimentaire mondiale durable, adoptes en novembre 2009, qui fournissent une base strategique solide pour une action coordonnee de l'ensemble des parties prenantes aux niveaux mondial, regional et national, nous retenons le principe 3 dont le contenu est : S’efforcer d’adopter une double approche globale de la securite alimentaire consistant en: 1) une action directe visant a remedier immediatement a la faim dont souffrent les plus vulnerables; et 2) des programmes a moyen et long termes dans les domaines de l’agriculture durable, de la securite alimentaire, de la nutrition et du developpement rural visant a eliminer les causes profondes de la faim et de la pauvrete, en particulier grace a la concretisation progressive du droit a une alimentation adequate.

* **♦♦ Forums de haut niveau sur l’efficacite de l’aide**

La Declaration de Paris et le Programme d’action d’Accra se reclament de cinq principes fondamentaux de l’aide publique au developpement dont l’appropriation, l’alignement, l’harmonisation, la gestion axee sur les resultats, et la responsabilite mutuelle.

**Le Mouvement SUN**

Le *Scaling Up Nutrition* ou Renforcement de la Nutrition (SUN) est un mouvement mondial qui reunit les gouvernements, la societe civile, les entreprises et les citoyens dans un effort mondial pour mettre fin a la sous-nutrition. SUN a ete lance en 2010, et a entre autre objectif la creation d’un environnement politique favorable, avec un fort leadership du pays, et un espace commun (plateformes multi-acteurs) ou les acteurs peuvent aligner leurs activites et prendre une responsabilite conjointe pour le renforcement de la nutrition.

* + 1. Niveau continental

Au plan africain, la PNSAN est en droite ligne avec le Programme detaille de developpement de l’agriculture africaine (PDDAA) et vise a restaurer la croissance agricole, le developpement rural et la securite alimentaire en Afrique.

Au niveau sous-regional, la PNSAN s’inspire de la Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et la Politique agricole de l’UEMOA (PAU). L’objectif de l’ECOWAP est « le developpement du secteur agricole et l’utilisation maximale de toutes les potentialites de ce secteur dans un esprit de complementarite des zones ecologiques en vue d’assurer l’autosuffisance alimentaire au sein de la sous region ». Quant a la PAU, elle vise a « contribuer, de fa^on durable a la satisfaction des besoins alimentaires de la population de la Region, au



developpement economique et social des Etats membres et a la reduction de la pauvrete en milieu rural.

**Le Cadre Strategique de securite alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvrete**

Le 18eme Sommet des Chefs d’Etat et de Gouvernement du Comite Permanent Inter Etats de Lutte contre la Secheresse au Sahel (CILSS) tenu a Bamako les 25 et 26 novembre 2000, a adopte un Cadre Strategique de securite alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvrete. L’objectif general de ce cadre est d’assurer l’acces de tous les Saheliens, a tout moment, aux aliments necessaires pour mener une vie saine et active a l’horizon 2015.

❖ **La Charte pour la prevention et la gestion des crises alimentaires (version revisee 2012)**

La Charte de l’aide alimentaire depuis son adoption en 1990 s’est imposee comme un code de bonne conduite en matiere de gestion de l’aide alimentaire.

* + 1. Niveau national

Au niveau national, l’elaboration de la PNSAN s’inscrit dans la dynamique de l’Etude Nationale Prospective Burkina 2025, et de la Strategie de croissance acceleree et de developpement durable (SCADD). Elle prend en compte la decentralisation et la communalisation integrale qui donnent de nouvelles responsabilites aux acteurs locaux dans le developpement rural. Par ailleurs, le Burkina Faso a l’instar des autres pays du Sahel a elabore un cadre d’acceleration des OMD (CAO) focalise sur la securite alimentaire et nutritionnelle dont les solutions seront prises en compte dans la mise en reuvre de la PNSAN. La mise en reuvre de la PNSAN se fera a travers le PNSR et les autres politiques et strategies sectorielles deja existantes.

* **Le Programme National du Secteur Rural (PNSR)**

Adopte en (2012), le PNSR est le cadre de mise en reuvre du Programme detaille de developpement de l’agriculture africaine (PDDAA), de la Politique agricole de la Communaute economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (ECOWAP/CEDEAO) et de la Politique agricole commune de l’UEMOA(PAU). Il vise a asseoir une agriculture moderne, professionnelle, competitive qui vise l’atteinte de la securite alimentaire.

Le PNSR s’inscrit donc dans une vision commune du gouvernement et des differents acteurs du secteur rural de repondre aux engagements pris par le Burkina Faso aux plans international et sous regional pour une plus grande performance des politiques de developpement agricole.

* ***La Politique nationale de securisation fonciere en milieu rural (PNSFMR)*.**

Adoptee en 2007, elle vise a assurer a l’ensemble des acteurs ruraux, l’acces equitable au foncier, la garantie de leurs investissements et la gestion efficace des differends fonciers dans le but de promouvoir une agriculture productive et durable. Cette politique est renforcee par la loi N°034-2009/AN portant regime foncier rural et dont les decrets prioritaires de mise en reuvre sont disponibles.

* ***Le plan d'action pour la gestion integree des ressources en eau (PAGIRE)***.

Adopte en 2003, le PAGIRE vise a contribuer a la mise en reuvre d’une gestion integree des ressources en eau du pays, adapte au contexte national, conforme aux orientations definies



par le Gouvernement burkinabe et respectant les principes reconnus au plan international en matiere de gestion durable et ecologiquement rationnelle des ressources en eau.

* ***La politique et strategie nationales d'assainissement (PSNA)***.

L’adoption en 2007 de la PSNA vise a contribuer au developpement durable en apportant des solutions appropriees aux problemes lies a l’assainissement, afin d’ameliorer les conditions de vie et d’habitat des populations, de preserver leur sante et de proteger les ressources naturelles

* **La Strategie Nationale de Securite Alimentaire (SNSA)**

Son operationnalisation a fait l’objet de deux documents de programme et de plusieurs initiatives essentiellement marquees par l’adoption en 2004 du «Cadre General de Cooperation Etat - Partenaires en matiere de securite alimentaire ».

* **La Politique Nationale de la Nutrition (2007)**

Elle a pour but de contribuer a l’amelioration de l’etat de sante des populations, entre autres par la reduction de (i) la morbidite et la mortalite dues a la malnutrition proteino-energetique et aux carences specifiques, (ii) la prevalence des maladies chroniques non transmissibles liees a la nutrition.

* **La Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS, 2012)**

L’objectif global poursuivi par la PNPS est de contribuer au changement qualitatif des conditions de vie de toutes les couches sociales par le developpement de mecanismes adequats et perennes de prevention et de couverture des risques majeurs et de gestion des chocs et l’extension de l’assurance sociale a toutes les categories de travailleurs et l’elargissement de la gamme des prestations a tous les risques sociaux.

La PNSAN est batie sur ces instruments nationaux et internationaux traitant de la securite alimentaire et nutritionnelle. Elle va s’en servir lors de son operationnalisation afin de permettre au Burkina Faso d’etre en phase, d’une part, avec ses politiques sectorielles et, d’autre part, avec les cadres internationalement reconnus de securite alimentaire et nutritionnelle.



III - VISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

La securite alimentaire et nutritionnelle est transversale et necessite une vision partagee, comprise par tous les acteurs.

La vision de la Politique Nationale de Securite Alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso s’enonce comme suit : ***« assurer a tout moment, a I'ensemble des populations un acces equitable a une alimentation equilibree, suffisante et saine afin de contribuer a la reduction de la pauvrete, a la consolidation de la paix sociale et a la realisation d'un developpement durable. »***

La PNSAN s’inspire de la Strategie nationale de securite alimentaire (SNSA) et sera operationnalisee en synergie avec d’autres politiques connexes telles que la Politique nationale de nutrition (PNN) et la Politique nationale de protection sociale (PNPS).



IV. PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle a pour cadre global de reference la SCADD a travers le PNSR qui vise a accelerer la croissance et a poursuivre la realisation des Objectifs du millenaire pour le developpement (OMD) dont, entre autres, l’attenuation de l’extreme pauvrete et l’eradication de la faim.

* 1. **Orientations strategiques**

Prenant en compte les differents domaines et piliers de la securite alimentaire pour la realisation de l’objectif global du PNSR qui est de « contribuer de maniere durable a la securite alimentaire et nutritionnelle, a une croissance economique forte, et a la reduction de la pauvrete », les orientations strategiques suivantes sont retenues :

* l’augmentation durable de la disponibilite alimentaire ;
* ^amelioration de l’accessibilite physique des populations aux produits alimentaires ;
* ^amelioration de l'etat nutritionnel des populations ;
* ^amelioration des opportunites economiques et le renforcement de la resilience des populations vulnerables ;
* le renforcement de la coordination et de la gouvernance.
* la gestion des crises alimentaires
  1. . Principes directeurs

Les principes directeurs definissent les normes et les valeurs autour desquelles les orientations et les objectifs de la Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) sont batis. Ces principes directeurs sont enonces comme suit.

^ **L’anticipation et la proactivite**

Le principe de l’anticipation et de la proactivite appelle l’ensemble des pouvoirs publics et des autres acteurs a adopter une posture de veille sur la question de la securite alimentaire et nutritionnelle. Cette veille strategique permettra de prevenir les eventuelles crises alimentaires et d’engager de programmes effectifs de developpement pour assurer une securite alimentaire et nutritionnelle durable.

^ **La redevabilite**

L’obligation de rendre compte doit animer tous les acteurs du dispositif afin d’instaurer la confiance entre l’Etat et les partenaires au developpement d’une part, et d’autre part entre les acteurs du dispositif et les populations beneficiaires.

^ **Le genre**

Ce principe vise a traiter sur un pied d’egalite les differentes zones du pays ou sevissent la faim et la malnutrition. Il enonce l’attachement au respect des couches vulnerables, de la diversite ethnique et confessionnelle dans les actions de soutien aux populations vulnerables.

^ **La solidarite**

La satisfaction des besoins sociaux et economiques des individus et des groupes sociaux exige de cultiver l’esprit de solidarite. Dans cette perspective, ce principe souligne l’importance des valeurs culturelles de partage comme facteur de rapprochement d’une part entre les couches vulnerables et d’autre part dans une relation mutuellement profitable.



*S* **La concertation et le partenariat**

La concertation et le partenariat au niveau national ou entre les pays doivent etre privilegies pour consolider la securite alimentaire et nutritionnelle des populations avec plus de coherence, de valeur ajoutee et de synergie dans l’apprehension des questions alimentaires et nutritionnelles.

S **La subsidiarity**

Le principe de subsidiarite suggere que toute question ou action se resolve la ou elle est posee. Ainsi, le dispositif national de securite alimentaire et nutritionnelle organise depuis le niveau central jusqu’au niveau deconcentre offre les conditions pour traiter de chaque question au niveau le mieux indique.

*S* **La participation**

La participation et l’engagement de tous les acteurs y compris les beneficiaires est fondamentale pour l’atteinte des objectifs de la PNSAN ; cette participation doit etre promue et valorisee.

* 1. Objectif global

La Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle se fixe comme objectif global d’assurer une securite alimentaire et nutritionnelle durable a l’horizon 2025.

* 1. . Objectifs spycifiques

Les objectifs specifiques decoulant de l’objectif global sont :

*S* Augmenter de fa^on durable les disponibilites alimentaires ;

*S* Renforcer la capacite de prevention et de reponse face aux chocs;

*S* Ameliorer l’accessibilite physique et financiere aux aliments;

*S* Ameliorer l’etat nutritionnel des populations ;

*S* Renforcer la gouvernance en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle.



*V* - AXES STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Pour la realisation de I’objectif generale de la PNSAN, Cinq (5) axes strategiques seront mise en reuvres *ce sont:*

*Axe strategique 1 : Augmentation des disponibilites alimentaires pour couvrir les besoins de fa§on durable*

*Axe strategique 2 : Renforcement de la capacite de prevention et de reponse face aux crises alimentaires et nutritionnelles*

*Axe strategique 3 : Amelioration de l'accessibilite physique etfinanciere des aliments*

*Axe strategique 4 : Amelioration de l’etat nutritionnel des populations*

*Axe strategique 5 : Renforcement de la gouvernance en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle*

Chaque axe est decline en objectifs specifiques

* 1. Axe strategique 1 : Augmentation des disponibilites alimentaires pour couvrir les besoins de fa^on durable

Le bol alimentaire au Burkina Faso est essentiellement constitue de produits locaux (produits vegetaux, produits forestiers non ligneux, produits de l’elevage, produits de la peche et de l’aquaculture) dont la production mobilise pres de 80% des producteurs ruraux qui constituent environ 86% de la population totale (RGPH 2006). Faire de l’accroissement de la production de ces produits un axe de la PNSAN contribuera a renforcer une autosuffisance alimentaire nationale.

Aussi, la mise en reuvre de cet axe passera-t-elle par la maitrise de l’eau, l’amelioration de la fertilite des sols, et le renforcement de la capacite technique et organisationnelle des acteurs.

**OS1 : Ameliorer la maitrise des ressources en eau**

* Rehabiliter les perimetres degrades et les amenagements hydrauliques agricoles existants
* Accroitre les amenagements hydrauliques (agricoles, pastoraux, aquacoles)
* Accroitre les points d’eau pour la faune sauvage ;
* Developper des points d’eau pour la production des especes forestieres non ligneuses.

**OS2 : Ameliorer la fertilite des sols**

* Faciliter l’acces et l’utilisation des intrants agricoles (engrais, semences ameliorees, fumure organique) ;
* Vulgariser les paquets technologiques eprouves mis au point par la recherche ;
* Renforcer le dispositif de suivi, de controle et de l’utilisation des pesticides et des herbicides.

**OS3 : Renforcer les capacites techniques et organisationnelles des organisations paysannes**

* Mettre en place des systemes d’appui-conseil aux acteurs et leurs organisations ;



* Creer un environnement favorable a l’acces aux equipements ;
* Renforcer les capacites des agro-pasteurs et sylviculteurs a accroitre et a securiser leur production ;
* Renforcer les capacites techniques et materielles des organisations professionnelles reuvrant dans la valorisation des ressources agricoles, pastorales, halieutiques, fauniques et forestieres

**OS4 : creer un environnement favorable a I’investissement agricole durable**

* elaborer un code specifique a l’investissement agricole durable ;
* Renforcer la legislation sur la securisation fonciere
* Promouvoir l’utilisation d’outils modernes dans la gestion des exploitations familiales ;
* Mettre en place un systeme d’accompagnement a la reinsertion des formes des ecoles de formation agricole.

**OS5 : Intensifier les productions Halieutique**

* Promouvoir la peche basee sur l’elevage ou peche amplifiee (repeuplement, fertilisation rizipisciculture;
* Faciliter l’acces aux sous-produits agro-industriels
* Promouvoir les techniques d’elevage de la faune sauvage

**OS6 : Intensifier les productions fauniques**

* Promouvoir les techniques d’elevage de la faune sauvage
* Renforcer la gestion des aires de protection faunique
  1. Axe strategique 2 : Renforcement de la capacite de prevention et de reponse aux crises alimentaires et nutritionnelles

Pour ce faire, l’Etat doit promouvoir la protection sociale des communautes et des menages vulnerables, l’accroissement des moyens d’existence des communautes et des menages vulnerables et le renforcement des capacites d’adaptation des menages vulnerables aux changements climatiques.

**OS1 : renforcer le dispositif de prevention et de gestion des crises conjoncturelles en coherence avec les imperatifs de la resilience des communautes et des menages vulnerables**

* Accroitre l’efficacite des operations de prevention, et de reponse aux crises alimentaires et nutritionnelles
* Mettre en place des mecanismes decentralises adaptes a une insecurite alimentaire localisee
* Accroitre les capacites d’adaptation des menages vulnerables aux changements climatiques.
* Appuyer les menages vulnerables en intrants agricoles et petit materiel ;
* Reconstituer le cheptel pour les familles vulnerables ;
* Developper la culture maraichere (familiale et communautaire) ;
* Developper la culture fourragere ;
* Appuyer la mise en place de jardins nutritifs et potager ;



**OS2 : Ameliorer la protection sociale des communautes et des menages vulnerables**

* Mettre en place des filets sociaux (distribution de vivres, transfert d’argent, HIMO, cash for work ).
  1. **Axe strategique 3 : Amelioration de l’accessibilite physique et financiere aux aliments** L’accessibilite monetaire de l’alimentation est une des dimensions de la securite alimentaire qui reste encore vaine en raison de la precarite des sources de revenus et de l’incidence de la pauvrete encore eleve dans le pays (46,7%). Ainsi, ameliorer les opportunites de revenu des populations vulnerables et renforcer leur capacite de rehabilitation suite aux chocs exogenes est un des elements centraux pour l’atteinte de la securite alimentaire. En plus de l’accessibilite monetaire, il faut ameliorer l’accessibilite physique par l’accroissement des infrastructures de transport, de stockage de transformation, de commercialisation et le fonctionnement des marches des produits agro-alimentaires pour permettre un acces geographique permanent et a un cout abordable aux denrees alimentaires.

**OS1 : Desenclaver les zones de production et de consommation des denrees alimentaires.**

* Rehabiliter les infrastructures de transport existantes ;
* Realiser des pistes a betail ;
* Realiser de nouvelles infrastructures de transport. ;
* Ameliorer l’acces des populations aux moyens intermediaires de transport (MIT)

**OS2 : AccroTtre les infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation**

* Rehabiliter les infrastructures de stockage existantes ;
* Construire de nouvelles infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation a l’echelle nationale et des collectivites territoriales;
* Constituer et ou renforcer les stocks de reserve a l’echelle des collectivites territoriales;
* Construire des infrastructures d’abattage, et de conservation des produits animaux
* OS3 : ameliorer les opportunites de revenus des populations
* Creer des activites generatrices de revenu en particulier pour les femmes les jeunes et les menages vulnerables ;
* Faciliter l’acces des menages vulnerables aux credits ;

**OS3 : Ameliorer le fonctionnement des marches des produits agro-alimentaires**

* appuyer les organisations de producteurs dans le stockage et la commercialisation des produits vivriers
* Ameliorer les systemes d’information sur les marches agro-sylvo-pastoraux ;
* Mettre en place un mecanisme d’appui a la promotion des PME/PMI ;

Mettre en place des infrastructures de mise a marche des produits agro- alimentaires.

* 1. Axe strategique 4 : Amelioration de l’etat nutritionnel des populations

La situation nutritionnelle au Burkina Faso est caracterisee par une endemicite de la malnutrition pluri carencielle et des carences specifiques (anemies, troubles dus a la carence en iode et carences en vitamines). Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes constituent les groupes les plus vulnerables. En outre, les maladies chroniques non transmissibles (obesite, HTA) constituent de plus en plus un probleme de sante publique, du fait des pratiques alimentaires inadequates.



La PNSAN dont l’axe present vise l’amelioration de l’etat nutritionnel des populations passera par la promotion de la production d’aliments a haute valeur nutritive**,** l’amelioration de la diversification alimentaire des menages et de la transformation des produits locaux, et de la qualite nutritionnelle des produits alimentaires.

**OS1 : Ameliorer la diversite alimentaire des menages**

* Promouvoir la consommation de produits locaux riches en micronutriments ;
* Developper des activites d’IEC/CCC sur l’alimentation et la nutrition;
* Promouvoir le petit elevage au profit des menages, particulierement en faveur des femmes ;
* Mettre en place des perimetres maraichers communautaires ;
* Mettre en place des jardins familiaux au profit des menages ;
* Renforcer les capacites des acteurs sur la transformation des produits locaux en incluant la fortification des aliments ;
* Valoriser la production d’aliments a haute valeur nutritive ;
* Promouvoir les cantines scolaires et l’education nutritionnelle dans les ecoles.

**OS2 : Assurer la securite sanitaire et la qualite nutritionnelle des produits alimentaires**

* Renforcer le mecanisme de gouvernance des normes et de la qualite des produits alimentaires ;
* Renforcer le controle de la qualite des produits agro-sylvo-pastoraux et des aliments.
* Renforcer la legislation et son application en matiere de qualite d’innocuite des denrees alimentaires et de protection des consommateurs.

**OS3 : Ameliorer l’acces aux services sociaux de base**

* Ameliorer l’acces a l’eau potable et a l’assainissement ;
* Ameliorer l’acces a la sante;
* Ameliorer l’offre de service en matiere de nutrition ;
* Mettre en reuvre les actions de prevention et de traitement de la malnutrition au profit de tous les enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et allaitantes ainsi que des adolescentes.
  1. Axe strategique 5 : Renforcement de la gouvernance en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle

Au vu de son aspect transversal, la securite alimentaire et nutritionnelle exige qu’une attention particuliere soit accordee au renforcement de sa gouvernance. Cela se fera a travers l’amelioration de la collaboration intersectorielle, l’amelioration de la gouvernance politique et institutionnelle et celle de la gouvernance financiere.

**OS1 : Ameliorer la gouvernance politique et institutionnelle**

* Elaborer un document cadre national sur la resilience ;
* Ameliorer le fonctionnement des cadres de concertation sur la securite alimentaire et nutritionnelle;
* Renforcer les capacites des institutions reuvrant dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle;
* Reviser le cadre general de cooperation Etat partenaires ;



Developper la veille prospective sur la securite alimentaire et nutritionnelle;

* Constituer des stocks institutionnels d’aliments de betail dans les zones a risque de deficit fourrager.

**OS2 : Ameliorer le systeme d’information sur la securite alimentaire et nutritionnelle**

* Renforcer le systeme de production des statistiques sectorielles (bilan fourrager, bilan cerealier et alimentaire.) ;
* Harmoniser les outils, approches et concepts d’analyse de la securite alimentaire avec les outils de la nutrition/sante, hydraulique et d’autres services pertinents ;
* Renforcer le systeme d’information (SI) sur la securite alimentaire et nutritionnelle Assurer une meilleure coordination entre les differents acteurs du dispositif de la securite alimentaire et en particulier avec les services de la nutrition et de la sante, autour d'une approche d'analyse partagee, transparente et a temps ;
* Mettre en place un mecanisme performant de ciblage des personnes vulnerables.

**OS3 : Ameliorer la gouvernance financiere de la securite alimentaire et nutritionnelle**

* Renforcer les capacites financiere et de gestion des structures du dispositif de securite alimentaire ;
* Renforcer les capacites financieres des collectivites territoriales dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle.

**0S4 : Developper l’assurance agricole**

* Mettre en place une centrale de gestion des risques agro-sylvo-pastoraux ;
* Mettre en place un mecanisme fiduciaire de gestion des risques agro-sylvo-pastoraux ;
* Mettre en place un referentiel et un cadre legislatif adapte a la mise en place d’une assurance agro-sylvo-pastorale.



VI - ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de la mise en reuvre de la Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle, il est attendu que les acteurs jouent les roles ci-apres :

* 1. L’Etat

L’Etat assumera ses fonctions regaliennes, lesquelles portent essentiellement sur la creation des conditions favorables aux activites des acteurs publics et prives (y compris les producteurs et leurs organisations).

De fa^on specifique, il est attendu de l’Etat, les roles suivants :

* L’elaboration ou l’actualisation des strategies operationnelles specifiques a la securite alimentaire en coherence avec les orientations strategiques definies ;
* L’organisation de la concertation avec les differents acteurs intervenant dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle;
* La creation d’un environnement favorable, par l’amelioration du cadre juridique et institutionnel et la promotion de la securite alimentaire et nutritionnelle ;
* La mobilisation des ressources (financieres, materielles et humaines) necessaires a la realisation des programmes operationnels et des programmes d’investissement ;
* La capitalisation des donnees statistiques relatives a la securite alimentaire et nutritionnelle;
* Le suivi/evaluation du processus ;
* La securisation de l’acces aux ressources pastorales et la promotion des accords sociaux et le dialogue entre acteur ;
* La gestion des conflits entre les acteurs dans les zones de transhumance ;
* L’amelioration de la prise en compte de la vulnerabilite pastorale en periode de crises et de secheresses dans le dispositif publique de gestion des crises.
  1. Les collectivites territoriales

Dans le cadre de la mise en reuvre de la PNSAN, les roles des collectivites territoriales devront etre axes sur :

* La participation a l’elaboration et a la mise en reuvre des programmes operationnels et des programmes d’investissement au niveau regional et des plans de developpement local suivant la communalisation integrale dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle;
* La mobilisation des ressources (financieres, materielles et humaines) necessaires a la realisation des programmes operationnels et des programmes d’investissement ;
* La creation d’un environnement favorable par l’amelioration du cadre juridique et institutionnel dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle ;
* L’animation des cadres de concertation des differents acteurs intervenant dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle;
* La participation au suivi/evaluation du processus.



* 1. Le secteur prive

Le secteur prive jouera un role preponderant dans la production, la transformation, la commercialisation des produits agricoles et l’offre de services aux usagers du secteur.

Les entrepreneurs cofinanceront certaines realisations et participeront aux processus politiques, aux mecanismes de concertation et au suivi-evaluation des realisations des programmes operationnels.

* 1. Les organisations de la societe civile

Ce groupe d’acteurs comprend les organisations professionnelles des differentes filieres, les organisations paysannes faftieres et les ONG/Associations.

Le role de ce groupe d’acteurs dans la mise reuvre de la PNSAN devra porter sur :

* La participation a l’elaboration et a la mise en reuvre des strategies operationnelles specifiques dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle ;
* La participation a la formulation et a la mise en reuvre des programmes operationnels et des programmes d’investissement ;
* La participation au financement de certains projets (principe du cofinancement des investissements a la base);
* La participation a la formation et a l’appui/conseil des differents acteurs
* La participation a la concertation des differents acteurs;
* L’execution des programmes et projets;
* La production de donnees statistiques sur la securite alimentaire et nutritionnelle ;
* L’implication des organisations professionnelles dans le ciblage des beneficiaires et dans les commissions de distribution des appuis.
* La participation au suivi/evaluation du processus.
  1. Les beneficiaires

Dans le cadre de la mise en reuvre de la PNSAN, les roles des beneficiaires devront etre axes sur :

* La participation a l’elaboration et a la mise en reuvre des programmes operationnels et des programmes d’investissement au niveau regional et des plans de developpement local suivant la communalisation integrale dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle;
* La participation a la hauteur de leurs moyens au financement de la PNSAN.
  1. Les partenaires techniques et financiers

Ce groupe d’acteurs regroupe les agences de cooperation bilaterale et multilaterale, les Organisations Intergouvernementales (OIG) Regionales.

Le role de ce groupe d’acteurs devra porter sur :

- L’implication a la concertation avec les differents acteurs;



L’appui a l’elaboration des strategies operationnelles specifiques dans le domaine de la securite alimentaire et nutritionnelle;

L’appui a la formulation et a la mise en reuvre des programmes operationnels et des programmes d’investissement;

La mise a disposition d’une assistance technique competente pour le renforcement des capacites institutionnelles et operationnelles des acteurs;

L’implication a la mobilisation des ressources necessaires pour la formulation, la mise en reuvre et le suivi/evaluation des programmes et projets de securite alimentaire et nutritionnelle;

L’implication au suivi/evaluation du processus.



VII - DISPOSITIF DE MISE EN ttUVRE ET DE SUIVI EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Le dispositif de mise en reuvre et de suivi evaluation de la Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle comprend le dispositif institutionnel de coordination, les instruments d’operationnalisation, le dispositif et les outils de suivi-evaluation et les mecanismes de controle.

* 1. . Le dispositif institutionnel de coordination

Le document de PNSAN etant le cadre national d’orientation strategique en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle constitue pour les acteurs de developpement, le document cadre de reference en matiere de securite alimentaire et nutritionnelle.

Le dispositif institutionnel de coordination propose vise a garantir un leadership national sur la question de la securite alimentaire et nutritionnelle et a creer les conditions d’une plus large participation et d’un partenariat dynamique entre tous les acteurs au developpement. Le dispositif institutionnel prevoit trois types d’organes : (i) l’organe d’orientation (ii) l’organe de pilotage et (iii) l’organe de coordination.

L’AG/CNSA en est l’organe d’orientation, le CT/CNSA l’organe de pilotage et le SE/CNSA l’organe de coordination. Les structures deconcentrees du CNSA (CRSA, CPSA, CDSA) seront chargees de la coordination au niveau regional, provincial et departemental. Outre ces cadres, les autres cadres de concertations ministeriels impliques dans les questions de securite alimentaire et nutritionnelle, tels que le Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN), le cadre de concertation sur l’eau et l’assainissement, devront egalement servir de cadre de partage et de suivi des resultats de la mise en reuvre de la PNSAN.

Cependant, pour que le dispositif actuel puisse jouer pleinement son role dans la mise en reuvre de la PNSAN, il est imperatif de renforcer les capacites des structures en moyens humains, materiels et financiers.

* 1. Les instruments d’operationnalisation

Les orientations definies dans le document de la PNSAN restent toutefois d’ordre global. Aussi, pour faciliter son operationnalisation, il est necessaire de decliner ces orientations en actions prioritaires a realiser.

A cet effet, il est prevu l’elaboration d’une serie de plans d’actions triennaux glissants.

Dans le cadre de sa mise en reuvre, la presente politique sera operationnalisee d’abord a travers un premier plan d’actions triennal glissant.

* 1. Le mecanisme de financement de la PNSAN

Le financement de la Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle se fera a travers les ressources publiques, notamment le budget national, le financement paritaire Etat- PTF a travers le FASA, les Partenaires techniques et financiers, les collectivites territoriales et le secteur prive :

* **L’Etat a travers le budget national**

La contribution de l’Etat au financement de la mise en reuvre de la PNSAN se fera a travers une amelioration des allocations budgetaires. La creation ou la mise en place de banques ou



institutions specialisees dans le credit agricole, ainsi que le renforcement des capacites des acteurs seront de nature a accompagner la politique et ses plans d’actions.

* **Le financement paritaire Etat-PTF a travers le FASA**

Le cadre general de cooperation Etat-Partenaires a consacre la mise en place du Fonds d’Appui a la Securite Alimentaire (FASA) qui est un instrument permanent de financement du dispositif de securite alimentaire. Son objectif est d’assurer le fonctionnement regulier des maillons cles du dispositif dans leurs missions respectives de lutte contre l’insecurite alimentaire qu’elle soit conjoncturelle ou structurelle. Force est de constater que des contraintes entravent l’atteinte de cet objectif, d’ou une relecture urgente de ce cadre general de cooperation et une dynamisation des sous fonds du FASA.

* **Les Partenaires techniques et financiers**

Les interventions des PTF se feront sous forme d’appui budgetaire, de financement de projets et programmes ou de contributions aux ressources du Fonds d’Appui a la Securite Alimentaire.

Les ONG et autres associations peuvent egalement participer au financement de la mise en reuvre de la Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle sous differentes formes qui leur sont appropriees.

* **Les collectivites territoriales**

Les interventions des collectivites territoriales se feront a travers la prise en compte des actions de la PNSAN dans les PCD et PRD.

* **Le secteur prive**

Les banques et institutions de micro-finance devront participer au financement de la mise en reuvre de la PNSAN, en entreprenant des actions de promotion et de soutien a travers des credits adaptes aux acteurs directs des differents maillons des filieres qui contribuent a l’atteinte d’une securite alimentaire durable.

* 1. Le dispositif et les outils de suivi et d’evaluation

Pour suivre et evaluer la mise en reuvre de la PNSAN, le dispositif de suivi de la situation de la securite alimentaire et nutritionnelle jouera un role central dans le reporting et la remontee des informations vers les structures de pilotage et de coordination que sont l’AG et le CT. A cet effet, les structures specialisees qui gerent les instruments techniques du CNSA (SISA, Systeme de gestion des stocks de securite et dispositif de secours d’urgence) devront jouer pleinement leur role de production de l’information en collaboration avec les structures deconcentrees du CNSA. Un systeme de suivi-evaluation, strategiquement pilote par le SE/CNSA et impliquant tous les acteurs concernes (Administration, organisations professionnelles, operateurs prives, ONG, partenaires techniques et financiers) sera mis en place.

De fa^on schematique, l’architecture de ce systeme de suivi-evaluation devrait comporter les pieces constitutives suivantes :

* **Determination du niveau de suivi-evaluation**: (i) Suivi-evaluation des intrants, (ii) Suivi-evaluation des activites, (iii) Suivi-evaluation des resultats, (iv) Suivi-evaluation des effets/impacts.
* **Definition des indicateurs et suivi des performances** : (i) Definition des indicateurs, (ii) Mesure de la performance.



* **Organisation du suivi-evaluation** : (i) Acteurs concernes, (ii) Roles et responsabilites des acteurs.
* **Circuit de I’information** : (i) Collecte des donnees, (ii) Traitement des donnees, (iii) Analyse des donnees.

Les Directions Generales des Etudes et des statistiques Sectoriels(DGESS) seront fortement impliquees dans le suivi strategique au niveau de chaque ministere.

* 1. Le mecanisme de controle

La PNSAN prevoit la creation d’un mecanisme interne et externe de controle de l’effectivite du role de chaque acteur. Le controle interne sera assure par le CNSA. Il s’assure que chaque groupe d’acteurs remplit convenablement ses engagements et surtout rend compte a la communaute nationale. Afin de s’assurer de la bonne utilisation des ressources, un controle externe sera assure par des services de controles competents de l’Etat ou des cabinets de controle specialises

* 1. **Processus de revision**

La Politique Nationale de Securite Alimentaire et Nutritionnelle se fixe comme objectif global la realisation d’une securite alimentaire et nutritionnelle durable a l’horizon 2025. Elle doit faire l’objet d’un suivi-evaluation methodique en vue de mesurer sa performance et plus precisement le niveau d’atteinte des objectifs qui lui sont assignes. Pour s’assurer que l’objectif global sera atteint en 2025, un processus de revision periodique doit etre prevu. Avec un tel mecanisme, il sera possible de constater les progres accomplis dans l’amelioration de la securite alimentaire et nutritionnelle au niveau national ou de prendre au besoin des mesures correctives pour garantir l’atteinte des objectifs.

La revision de la PNSAN sera declenchee par les evaluations externes en complement aux resultats du suivi-evaluation interne. A cet effet, il est recommande de proceder a des evaluations externes independantes parmi lesquelles on distinguera :

1. Une evaluation a mi-parcours centree sur l’efficacite et l’efficience de la PNSAN. Elle interviendra a la fin de la premiere moitie de mise en reuvre de la politique ;
2. Une evaluation finale au terme de la mise en reuvre de la politique pour apprecier les resultats atteints. Elle permettra aussi de prendre des decisions pour la suite a donner a la politique.
   1. **Strategie de communication**

La mise en reuvre reussie de la PNSAN necessite une communication active dans le but de favoriser son appropriation par tous les acteurs de la securite alimentaire. Elle sera prioritairement orientee sur les decideurs nationaux, regionaux et locaux, puis en direction de (i) l'administration centrale et deconcentree, (ii) des collectivites territoriales, (iii) de la societe civile et du secteur prive, (iv) des professionnels de la communication et des medias, (v) des educateurs, (vi) des chercheurs, (vii) des femmes, (viii) de la jeunesse, (ix) des PTF, (x) des leaders d'opinion et autorites coutumieres et religieuses, (xi) des communautes de base en campagne et en ville.

La communication sur la PNSAN pourra s’appuyer sur l’utilisation des TIC, l'exploitation des structures et facilites du Ministere charge de la communication et de la presse privee, la valorisation des canaux de communication traditionnelle. Un accent particulier sera mis sur



I’utilisation des langues nationales car elles permettent de parvenir a la fois a une communication de masse et de proximite. Une communication specifique en direction de la communaute internationale doit etre egalement entretenue pour soutenir notamment les efforts de mobilisation des ressources financieres en faveur de la mise en reuvre de la PNSAN.

Il est recommande d’elaborer une strategie de communication pour accompagner la PNSAN.



VIII. FACTEURS DE RISQUES DANS LA MISE EN ttUVRE DE LA PNSAN

* 1. Risques lies aux aleas climatiques

Ces risques les inondations, les secheresses etc. Ils doivent etre reduits par les efforts que le Gouvernement deploie pour lutter contre les effets nefastes des changements climatiques en general et en particulier pour accroftre les surfaces irriguees et ameliorer l’acces d’un nombre croissant de producteurs aux services d’irrigation. Ils seront aussi attenues par la recherche qui mettra au point et permettra de diffuser des technologies ameliorees adaptees aux aleas climatiques des zones seches.

* 1. Risques lies a la gouvernance

Un des risques majeurs a la mise en reuvre de la PNSAN pourrait etre la degradation du climat sociopolitique national. Une telle situation entrafnerait le basculement des populations dans une grande pauvrete et fragiliserait davantage les couches sociales vulnerables. La stabilite politique et la paix sociale constituent des conditions majeures pour le succes de la PNSAN.

L’application stricte des procedures en vigueur au Burkina Faso en matiere de gestion fiduciaire (gestion financiere et passation des marches) ainsi que le controle interne et le controle externe permettront de reduire les risques des ecarts de gestion. Le dispositif de gouvernance comprenant la mise en reuvre du systeme de gestion axee sur les resultats, le systeme de suivi-evaluation renforce et le dialogue permanent entre les acteurs permettront d’assurer de bonnes performances dans la mise en reuvre. La communication doit etre aussi renforcee autour du processus global de la PNSAN afin que tous les acteurs maftrisent davantage l’approche programme.

* 1. **Les risques lies a la mobilisation des ressources financiers**

Il s’agit notamment :

* De l’insuffisance des ressources allouees par l’Etat pour la mise en reuvre de la PNSAN qui sans nul doute necessitera d’importants moyens humains, materiels, techniques et financiers ;
* La faiblesse de la contribution des PTF et ;
* Du non respect du principe de fongibilite des ressources financieres qui peut entrainer des procedures de gestion assez complexes et par consequent l’allongement des delais de decaissement.

A cet effet il est preconise :

* L’application effective de la Declaration de Paris sur l’efficacite de l’aide publique au developpement;
* Un plaidoyer actif et continu au pres des PTF pour la mobilisation des fonds ;
* La mobilisation effective des ressources financieres pour le financement de la PNSAN ;
* Le renforcement des conditions favorables aux investissements dans le secteur Agricole lors de la revision du Code des Investissements ou lors de l’elaboration d’un Code des Investissements Agricoles au Burkina Faso (CIA-BF) ;
  1. La non appropriation de la politique par les acteurs.

La non appropriation de la PNSAN par les acteurs pourrait constituer un obstacle a l’atteinte des resultats escomptes. Une large diffusion avec des campagnes de sensibilisation aideraient a une appropriation de la PNSAN par les acteurs.



* 1. L’environnement international et regional

L’instabilite sociopolitique internationale et les crises economiques et financieres pourraient affecter la mise en reuvre de la PNSAN. A cet effet, il faut renforcer la cooperation internationale et regionale a travers le CILSS, l’UEMOA ; la CEDAO, etc.



ANNEXES



Annexe 1 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Burkina Faso, 2004 ;** Strategie de developpement rural a I’horizon 2015 ; Ouagadougou, 99p ;
2. **Burkina Faso, 2011 ;** Strategie de croissance acceleree et de developpement durable (SCADD), Ouagadougou ; Burkina Faso, 116p
3. **Burkina Faso, 2007** ; Politique et strategies nationales d’assainissement.
4. **Burkina Faso,** NEPAD, CEDEAO, 2010 ; Pacte pour l’elaboration et de mise en reuvre du Programme national du secteur rural ; Ouagadougou, Burkina Faso, 8p ;
5. **DEP/MRA, 2004;** Les statistiques du secteur de l’elevage au Burkina Faso, Ouagadougou ; Burkina Faso, 24p+annexes ;
6. **DGPER, 2010 ;** Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des menages au Burkina, Ouagadougou, Burkina Faso, 100p ;
7. **MAH, 2007 ;** Programme d’investissement du secteur de l’agriculture, de l’hydraulique et des ressources halieutiques (PISA), Ouagadougou, Burkina Faso, 60p ;
8. **MAHRH ; MECV ; MRA ; 2010 ;** Rapport general de la revue de secteur rural, Ouagadougou, Burkina Faso,
9. **MAHRH,** 2006 ; Programme national d’approvisionnement en eau potable et d’assainissement (PN/AEPA) ; Ouagadougou, Burkina Faso ;
10. **MAHRH, 2003** ; Plan d’action pour la gestion integree des ressources en eau ;
11. **MAHRH**, 2003 ; Strategie nationale de developpement durable de l’agriculture irriguee et plan d’actions
12. **MAHRH, 2007,** Politique nationale de securisation fonciere en milieu rural, Ouagadougou, Burkina Faso, 49p ;
13. **MECV, 2007 ;** Politique nationale en matiere d’environnement ; Ouagadougou, Burkina Faso 62p
14. **MEE, 1998**, Politique et strategies en matiere d’eau ;
15. **MRA,** MRA, 2000. Plan d’Actions et Programme d’Investissements du Secteur de l’Elevage au Burkina Faso.140 p.
16. **MRA, 2010 ;** Politique nationale de developpement durable de l’elevage (PNDEL), Ouagadougou, Burkina Faso ;
17. **SP/CPSA,** 2010 ; Situation de references des performances du secteur rural au Burkina Faso ; Ouagadougou, Burkina Faso ; 134p *;*



Politique nationale de securite alimentaire et nutritionnelle

(Draft 2)

**Annexe2 : Evolution prix des cereales 2001 2010 (Fcfa/Kg)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Annee** | **Mais blanc** | **Mil** | **Sorgho blanc** | **Riz** |
| **2001** | 124 | 146 | 129 | 281 |
| **2002** | 144 | 159 | 149 | 273 |
| **2003** | 101 | 120 | 106 | 263 |
| **2004** | 88 | 103 | 89 | 260 |
| **2005** | 187 | 188 | 170 | 268 |
| **2006** | 118 | 129 | 116 | 271 |
| **2007** | 104 | 122 | 109 | 281 |
| **2008** | 151 | 156 | 137 | 389 |
| **2009** | 156 | 169 | 154 | 401 |
| **2010** | 144 | 166 | 142 | 382 |
| **Moyenne** | 126 | 143 | 128 | 299 |

Sources/ SONAGESS



**Annexe3 : Tableau 3 : Recettes de PFNL et revenus de PFNL consacres a l’achat de produits alimentaires en 2012**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Especes/ Nature** | **Produits** | **Unite** | **Quantite commercialisee** | **recettes obtenues** | **Recettes allouees a l'achat**  **d'aliments** |
|  |  |  |  |  |
| Karite | Amendes de karite | kg | 272814811 | 18 032 345 774 | 3 469 895 740 |
|  | Beurre de karite | kg | 206481300 | 25 341 638 668 | 5 789 486 284 |
|  | Savon | kg | 256090027 | 21 534 938 211 | 4 110 055 343 |
|  | Pommade de karite | kg | 1570481 | 431 459 232 | 222 940 031 |
| Baobab | Pin de singe | kg | 250241 | 526 529 605 | 124 618 711 |
|  | Feuilles de baobab | kg | 11278766 | 965 442 927 | 356 388 331 |
|  | Poudre de feuilles | kg | 1272857 | 538 720 471 | 278 286 175 |
|  | Huile de baobab | litre | 77900 | 465 361 778 | 98 011 097 |
|  | Biscuits de pain de singe | kg | 913930 | 868 506 104 | 54 554 895 |
|  | Graines de baobab | kg | 903738 | 42 768 478 | 12 728 713 |
|  | Soumbala de baobab | kg | 207478 | 40 986 459 | 20 620 516 |
| Nere | Poudre de Nere | kg | 11121977 | 1 230 551 052 | 118 779 691 |
|  | Graines de Nere | kg | 213730826 | 6 139 451 155 | 2 175 159 241 |
|  | Soumbala de Nere | kg | 47752391 | 7 199 441 991 | 1 278 994 938 |
| Balanites | Amendes de  balanites | kg | 1885061 | 170 870 780 | 55 735 000 |
|  | Huile de balanites | litre | 8295236 | 724 184 425 | 91 329 056 |
|  | jus | litre | 1936 | 4 937 202 | 968 079 |
|  | Savon | kg | 16328945 | 1 226 434 129 | 98 731 255 |
| Detarium microcarpum | Fruits | kg | 820033 | 93 670 716 | 8 543 687 |
| Tamarin | Feuilles fraiches | kg |  |  |  |
|  | Feuilles seches | kg | 72685 | 5 228 227 | 5 228 227 |
|  | fruits secs en gousse | kg | 630314 | 86 279 281 | 48 009 293 |
|  | Fruits secs en depulpe | kg | 16446438 | 676 369 709 | 253 658 636 |
|  | Jus | litre | 247305 | 81 903 152 | 9 892 681 |
|  | Sirop | litre | 49487 | 55 461 412 | 6 375 886 |



|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Saba  Sclerocarya  Lannea  Bombax  Acacia machrosta- chya | Fruits | kg | 71710158 | 2 716 945 372 | 1 143 756 780 |
| Jus | kg | 2964139 | 205 536 364 | 44 870 452 |
| Vin | kg | 46756 | 33 239 620 | 3 825 532 |
| Sirop | kg | 958880 | 972 929 782 | 7 695 369 |
| confitures | kg | 6196 | 15 489 261 |  |
| Amendes | kg |  |  |  |
| Noix | kg | 8331 | 4 505 626 |  |
| Fruits | kg | 25504 | 255 035 | 255 035 |
| Jus | litre | 11141 | 8 355 857 |  |
| Vin | litre | 2805 | 1 402 695 |  |
| Sirop | litre | 4436 | 3 500 738 |  |
| Fleurs seches | kg | 205729 | 57 310 715 | 47 555 609 |
| Fleurs fraTches | kg | 667697 | 52 505 624 | 24 332 127 |
| Poudre | kg |  | 547 664 386 |  |
| Graines | kg | 54666337 | 547 664 386 | 415 705 580 |
| Moringa oleifera | Feuilles fraTches | kg |  |  |  |
|  | Feuilles seches | kg | 33717 | 12 643 922 |  |
|  | poudre | kg | 45674535 | 412 877 835 | 30 158 793 |
| Acacia  Senegal | Gomme arabique | kg | 752319 | 422 330 548 | 498 474 847 |
| Anacardium | Graines | kg | 10868144 | 4 701 222 837 | 21 283 052 |
|  | pulpe | kg | 29789462 | 27 582 835 |  |
| Borassus aethiopium | Bangui | litre | 10778436 | 785 090 246 | 502 283 050 |
| Produits artisanaux | produits artisanaux | kg | 95138 | 243 844 042 | 137 030 514 |
| palmier dattier | Graines | kg | 37007981 | 679 738 427 | 37 763 245 |
| Ziziphus m | Fruits | kg | 5035992 | 349 931 381 | 128 200 247 |
|  | Gateaux | kg | 984738 | 87 252 280 | 11 221 560 |
| Jatropha curcas | Graines | kg | 14713 | 4 451 474 |  |



|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Huile | litre | 446590 | 278 183 526 | 15 105 298 |
|  | Savon | kg | 49561 | 12 581 748 | 11 731 630 |
| Azadirachta indica | Graines | kg | 19111312 | 802 994 606 | 172 404 238 |
|  | Huile | litre | 734243 | 268 246 721 | 67 142 404 |
|  | Savon | kg | 1517927 | 647 290 207 | 65 500 211 |
| Diospyros mespiliformis | Fruits | kg |  |  |  |
| Autres PFNL | Miel brut | litre | 463468 | 301 496 154 | 43 478 428 |
|  | Miel filtre | litre | 772681 | 629 350 516 | 104 030 653 |
|  | Chenilles | kg | 159064 | 57 263 124 | 153 721 299 |
|  | Plantes medicinales | kg | 632031 | 944 317 806 | 22 418 195 846 |
| **TOTAL** | **TOTAL** |  | **1 365 444 324** | **103 319 476 634** | **44 794 713 305** |

APFNL (annuaire statistique PFNL 2012).

**Annexes 4:**

**Tableau 2: quantite de PFNL recoltes et quantite de PFNL consommes en 2012**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Especes/Nature** | **Produits** | **Unite** | **Quantite collectee** | **Quantite consommee** |
|  |  |
| Butyrospermum parkii | Amendes de karite | kg | 275240706 |  |
| Beurre de karite | kg | 177836353 | 63956990 |
| Savon | kg | 143407024 | 14938821 |
| Pommade de karite | kg | 2339766 |  |
| Adansonia digitata | Pin de singe | kg | 240456 |  |
| Feuilles de baobab | kg | 8674606 | 5705085 |
| Poudre de feuilles | kg | 2599859 | 7495699 |
| Huile de baobab | litre | 66444 |  |
| Biscuits de pain de singe | kg | 5450310 |  |
| Graines de baobab | kg | 15274457 |  |
| Soumbala de baobab | kg | 207478 |  |
| Parkia biglobosa | Poudre de Nere | kg | 12774909 | 3000373 |
| Graines de Nere | kg | 138117533 | 12107375 |



|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Soumbala de Nere | kg | 40537668 | 41635943 |
| Balanites aegyptiaca | Amendes de balanites | kg | 191978 |  |
| Huile de balanites | litre | 22529332 |  |
| jus | litre | 31947 |  |
| Savon | kg | 3520359 | 4444547 |
| Detarium microcarpum | Fruits | kg | 1844756 | 1423098 |
| Tamarindus indica | Feuilles fraiches | kg | 5795349 | 6261205 |
| Feuilles seches | kg | 1409496 | 4986878 |
| fruits secs en gousse | kg | 1946723 | 1138060 |
| Fruits secs en depulpe | kg | 2242453 | 1014316 |
| Jus | litre | 172704 |  |
| Sirop | litre | 51993 |  |
| Saba senegalensis | Fruits | kg | 79454231 | 15154876 |
| Jus | kg | 3015181 |  |
| Vin | kg | 53557 |  |
| Sirop | kg | 1018364 |  |
| confitures | kg | 7745 |  |
| Sclerocarya birrea | Amendes | kg | 39105 |  |
| Noix | kg | 5951 |  |
| Lannea microcarpa | Fruits | kg | 10210907 | 6032671 |
| Jus | litre | 52041 |  |
| Vin | litre | 2805 |  |
| Sirop | litre | 5603 |  |
| Bombax costatum | Fleurs seches | kg | 3354344 | 3411524 |
| Fleurs fraiches | kg | 1624505 | 737717 |
| Poudre | kg | 188726 | 561077 |
| Acacia machrostachya | Graines | kg | 209589 | 449241 |
| Moringa oleifera | Feuilles fraiches | kg | 1137953 |  |
| Feuilles seches | kg | 238268 |  |
| poudre | kg | 7972433 | 2550572 |
| Gomme arabique | Gomme | kg | 563805 |  |
| Anacardium | Graines | kg | 17049563 |  |



|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| occidentale |  |  |  |  |
|  | pulpe | kg |  |  |
| Borassus flabellifer | Bangui | litre | 756776 |  |
| Produits artisanaux | produits artisanaux | kg | 116760 |  |
| Phoenix dactylifera | Graines | kg | 31721127 | 10573709 |
| Ziziphus mauritiana | Fruits | kg | 5848855 | 943505 |
| Gateaux | kg | 385104 | 110772 |
| Jatropha curcas | Graines | kg | 262544 |  |
| Huile | litre | 22756 |  |
| Savon | kg | 166623 |  |
| Azadirachta indica | Graines | kg | 139646 |  |
| Huile | litre | 47309 |  |
| Savon | kg | 1360372 |  |
| Diospyros mespiliformis | Fruits | kg | 6801 |  |
| Autres PFNL | Miel brut | litre | 559838 | 71007 |
| Miel filtre | litre | 499369 | 95385 |
| Chenilles | kg | 12752 | 56958 |
| Plantes medicinales | kg | 6984831 | 5291354 |
| **TOTAL** |  |  | **1 037 600 798** | **214 148 758** |

APFNL (annuaire statistique PFNL 2012).

